



CADRE POLITIQUE SUR LA COLLECTE DES DONNÉES SUR LES MPME : UN GUIDE POUR LE GENRE ET L'INCLUSION FINANCIERE

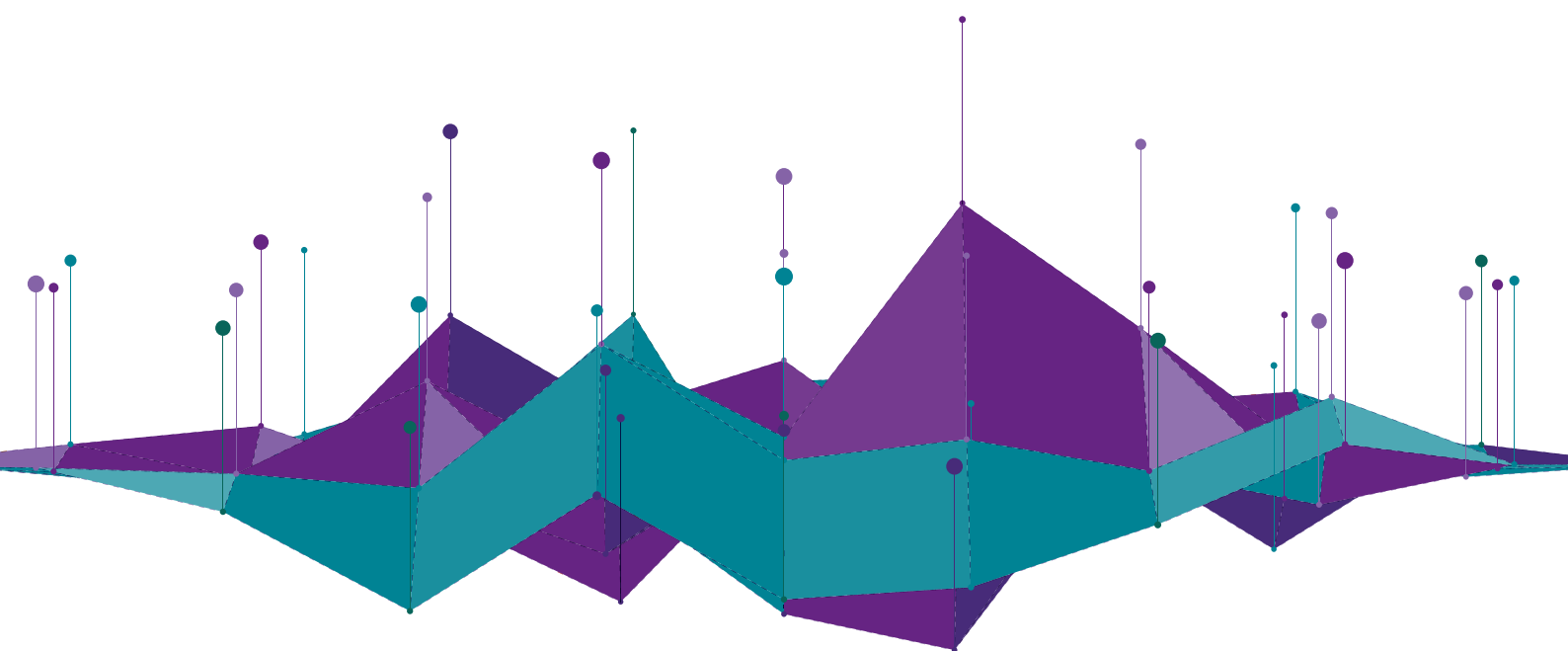


TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	3
1 INTRODUCTION	4
2 CONTEXTE ET OBJECTIFS	4
3 ÉTAT ACTUEL DE LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME ET LA PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS LIÉES AU GENRE	6
4 CINQ PILIERS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME ET LE GENRE ET L'INCLUSION FINANCIERE	9
5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES	11
6 COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME	13
7 INDICATEURS DE FINANCEMENT DES PME	19
8 ANALYSE DES DONNÉES : UTILISATION DES DONNÉES POUR PROMOUVOIR DURABLEMENT LES MPME ET LE GENRE ET L'INCLUSION FINANCIERE	22
9 DIFFUSION DES INFORMATIONS	23
10 PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME : SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DESTINÉES AUX AUTORITÉS DE RÉGULATION	24
LISTE DES ACRONYMES	25
BIBLIOGRAPHIE	26
ANNEXE 1-6	28

REMERCIEMENTS

Le présent cadre politique est le fruit d'un processus entièrement piloté par les institutions membres de l'AFI, conformément au mandat de l'AFI en tant qu'institution indépendante appartenant à ses membres.

Ce document fournit des orientations politiques basées sur sa mise en œuvre à travers le réseau de l'AFI ainsi que sur l'impact en matière d'inclusion financière. Les membres de l'AFI jouissent du plein droit de propriété sur ce rapport, qui fait également office de patrimoine mondiale pour la communauté en charge de la question de l'inclusion financière.

Nous tenons à remercier l'Agence suédoise de développement et coopération Internationale (Sida) ainsi que les partenaires qui ont généreusement contribué à l'élaboration du présent cadre politique.

Cette publication est la version traduite de la publication originale en anglaise: Policy Framework on MSME Data Collection: A Guide for Gender Inclusive Finance.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans de nombreuses économies, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont considérées comme les « moteurs de la croissance », notamment dans un contexte où plusieurs entreprises sont en train de planifier leur reprise économique de l'après-pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19). Dans le même temps, l'absence des politiques en matière de genre et de services financiers adéquats destinés aux MPME constitue un frein à la participation des femmes dans ce secteur. Ces questions continuent de nécessiter d'être abordées de manière exhaustive et éclairée pour obtenir des résultats favorables.

Ainsi, l'élaboration d'un cadre politique complet et inclusif en matière de genre pour la collecte de données sur les MPME renforcera nettement les capacités des décideurs politiques et des régulateurs financiers pour résoudre les problèmes du secteur des MPME en tenant compte de l'approche genre.

La présente publication fournit un tel cadre d'action à l'intention du réseau de l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI). En effet, il permet de faire progresser la base de connaissances substantielle de l'AFI sur le financement des MPME et les données et indicateurs sur le genre et l'inclusion financière (GIF). Ce cadre vise à fournir des orientations sur la collecte de données relatives au financement des MPME et au GIF, à définir un ensemble plus large d'indicateurs de financement des MPME, et à partager les bonnes pratiques ainsi que les enseignements tirés de l'utilisation des indicateurs pour la promotion de l'inclusion financière des MPME.

Le présent cadre est élaboré en tenant compte de l'écosystème complexe au sein duquel opèrent les MPME et des développements extérieurs au réseau de l'AFI concernant la collecte de données relatives au financement des MPME et au GIF, y compris la place de plus en plus importante qu'occupent les services financiers numériques (SFN) et les mécanismes de financement alternatifs pour les MPME.

Le cadre est composé de cinq piliers qui doivent être pris en compte pour l'élaboration de politiques éclairées et le développement de services financiers axés sur les besoins :

- > Objectifs stratégiques
- > Conception et mise en œuvre de la collecte de données sur les MPME
- > Indicateurs relatifs aux MPME
- > Analyse des données
- > Diffusion des informations

L'ensemble élargi d'indicateurs est défini à partir de la série d'indicateurs de base d'inclusion financière des PME de l'AFI comme point de départ¹, mais avec les modifications et ajouts suivants :

- > Adaptation des indicateurs d'accès physique pour mieux refléter l'expérience des MPME
- > Introduction d'indicateurs ventilés par sexe et « intégration » de ceux-ci dans l'ensemble d'indicateurs
- > Reconnaissance des progrès significatifs dans l'utilisation des services financiers numériques
- > Introduction d'indicateurs substitutifs supplémentaires pour donner plus de choix aux organismes de régulation.

Les bonnes pratiques au sein du réseau de l'AFI sont partagées à travers des études de cas du Chili, d'Eswatini, des Fidji, du Ghana, du Mexique, du Maroc et des Philippines, mettant l'accent sur les approches nationales concernant des piliers spécifiques.

Pour terminer, le cadre préconise un ensemble détaillé de recommandations aux membres de l'AFI afin de parvenir à un ensemble plus complet de données et d'indicateurs sur le financement des MPME et le GIF. Parmi ces recommandations figurent :

1. La promotion d'une approche inclusive et participative de la collecte de données sur les MPME
2. L'instauration d'une culture de collecte de données ventilées par sexe au sein des prestataires de services
3. La définition d'indicateurs qui reflètent les objectifs stratégiques et qui peuvent être utilisés pour évaluer le paysage des MPME.
4. La planification des processus de collecte et d'analyse des données, y compris l'harmonisation des définitions dans le secteur des MPME sur le plan national.
5. Le renforcement des capacités et des aptitudes en matière de collecte, de gestion et d'analyse des données ventilées par sexe.
6. La création de plateformes pour la diffusion des informations.

Grâce à l'utilisation du cadre politique et à la prise en compte de l'ensemble étendu d'indicateurs d'inclusion financière concernant les MPME, les responsables politiques et les régulateurs peuvent améliorer leurs capacités pour soutenir efficacement le secteur des MPME et intégrer une approche sensible au genre en matière de politiques et de développement de produits financiers.

1 AFI. Septembre 2015. SME financial inclusion indicators base set (SME finance base set), Guideline Note No. 16. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.afi-global.org/wp-content/uploads/publications/afi_smefwg_wg_guideline_note_stg2.pdf.

1. INTRODUCTION

L'Alliance pour l'inclusion financière (AFI) s'engage à promouvoir le renforcement de l'accès des MPME au financement et le genre et l'inclusion financière comme exprimé dans l'Accord de Maputo de 2015 sur le soutien au financement des PME et dans le Denarau Action Plan de 2016 pour combler l'écart entre les sexes en matière d'inclusion financière.

L'AFI continue par ailleurs à soutenir l'approche de la formulation de politiques basées sur de données probantes au sein de son réseau en renforçant les pratiques de collecte de données, conformément à l'Accord de Sasana de 2010 sur les résultats basés sur de données probantes.

L'engagement à promouvoir le financement des MPME a été concrétisé à travers les travaux :

- > du groupe de travail sur le financement des PME (SMEFWG) qui facilite l'accès des MPME au financement au sein du réseau ;
- > du groupe de travail sur les données relatives à l'inclusion financière (FIDWG) portant sur l'utilisation des données pour l'élaboration des politiques ; et
- > du comité de haut niveau sur le genre et l'inclusion financière (GIF) qui assure le leadership en matière de développement et de promotion de l'inclusion financière des femmes au sein du réseau de l'AFI.

Le comité sur le GIF est représenté dans chacun des groupes de travail mentionnés ci-dessus par un point focal consacré aux questions liées au genre.

Ce cadre politique s'appuie sur l'ensemble substantiel et intersectoriel de publications déjà élaborées et partagées au sein du réseau de l'AFI concernant l'utilisation des données pour promouvoir l'accès des MPME au financement en tenant compte de l'égalité entre les sexes.

L'objectif de cette publication est de fournir des orientations et de partager les bonnes pratiques au sein du réseau de l'AFI en matière de collecte et d'utilisation des données sur les MPME, dans le cadre de la poursuite de l'approche de formulation des politiques basée sur des données probantes au sein de l'AFI. Cela permettra de formuler et de mener des politiques publiques plus éclairées et plus efficaces.



2. CONTEXTE ET OBJECTIFS

A. CONTEXTE D'ÉLABORATION DE CE CADRE STRATÉGIQUE

Le secteur des MPME contribue de manière significative à l'économie de la plupart des pays, notamment dans les économies en développement où ces entreprises sont souvent considérées comme les « moteurs de la croissance » avec une contribution pouvant atteindre 40 % du produit intérieur brut (PIB) et emploient plus de 50 % de la main-d'œuvre.

En outre, la croissance de l'emploi dans de nombreux pays émane principalement du secteur des MPME, avec 70 % des nouvelles opportunités d'emplois formels créés par les MPME sur les marchés émergents.²

Les MPME appartenant à des femmes et celles dirigées par des femmes contribuent de manière significative à l'économie des MPME et constituent environ un tiers de toutes les MPME formelles.³

Dans la plupart des pays membres du réseau de l'AFI, l'économie informelle (y compris les MPME du secteur informel) occupe une place importante, contribue à environ 36-37 pour cent du PIB et emploie environ 39 pour cent de la main-d'œuvre totale dans les pays émergents et en voie de développement.⁴

En raison de la nature même de l'économie informelle, il est difficile de quantifier le rôle des femmes⁵, mais il est juste de supposer que leur participation dans ce segment est plus importante que dans celui des MPME formelles.

La contribution de ce secteur à l'économie se heurte à un certain nombre de facteurs, parmi lesquels l'accès au financement et aux autres services financiers constitue l'un des obstacles majeurs.

2 Voir, par exemple, Groupe de la Banque mondiale, Small and Medium Enterprises (SMEs) Finance. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/topic/sme/finance>.

3 Voir, par exemple, IFC 2011, Strengthening Access to Finance for Women-Owned SMEs in Developing Countries, p. 6. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/101351468156252909/pdf/667610WP00PUBL065805B05strengthening.pdf>.

4 Voir, par exemple, Franziska Ohnsorge and Shu Yu, eds. 2021. The Long Shadow of Informality: Challenges and Policies. Advance edition. Le Groupe de la Banque mondiale. p. 57. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.sme/financeforum.org/post/the-long-shadow-of-informality-challenges-and-policies>.

5 Voir, par exemple, Medina, L. and Schneider F. « Shedding Light on the Shadow Economy : A Global Database and the Interaction with the Official One ». Document de travail CESifo n° 7981. Une première version de ce document a été présentée au 7e Forum statistique du FMI portant sur le thème : « Measuring the Informal Economy », Siège du FMI, Washington, D.C., 14-15 novembre 2019. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3502028.

Les femmes sont particulièrement défavorisées à cet égard, par rapport aux hommes. Le déficit de financement des MPME du secteur formel dans les pays en voie de développement⁶ est évalué à 5,2 trillions de dollars US sur une demande totale estimée à 8,9 trillions de dollars US, ce qui signifie que 59 % de la demande de financement des MPME n'est pas honorée.⁷

\$ 2,9tn La demande totale de financement des MPME du secteur informel est estimée à 2,9 trillions de dollars US, cette demande étant largement non satisfaite par les fournisseurs de crédit du secteur formel.

Comme on pouvait s'y attendre, les microentreprises, où les femmes sont principalement représentées, affichent un déficit de financement plus important que les petites et moyennes entreprises (PME), soit un déficit de financement de 81 pour cent (de la demande potentielle) dans les pays en voie de développement, contre 56 pour cent pour les PME.⁸

Il existe une grande disparité entre les sexes par rapport au déficit de crédit. Les MPME féminines représentent 28 pour cent des entreprises, mais totalisent 32 pour cent du déficit de financement des MPME, ce qui signifie que les MPME appartenant à des femmes sont bien plus exposées aux difficultés de financement que les MPME appartenant à des hommes.⁹ Ces difficultés sont dues à plusieurs facteurs, tels que le manque d'opportunités de posséder des biens, d'atteindre des niveaux d'éducation plus élevés et d'être socialement mobile.

Les chiffres mettent également en évidence la disparité entre les sexes dans la création et la propriété des entreprises, avec la plupart des entreprises appartenant à des hommes. Cela est dû en partie à la disparité entre les genres en matière d'accès au financement, au double rôle que les femmes sont souvent supposées jouer (s'occuper du ménage en plus de gérer une petite entreprise), et aux facteurs culturels qui empêchent les femmes de travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Les MPME opèrent dans un écosystème complexe, et pour comprendre à la fois les processus de financement des MPME et les paysages du GIF, il convient d'évaluer cet écosystème, en particulier l'environnement politique qui a un impact sur le développement des MPME, — depuis les politiques nationales de développement, les politiques sectorielles jusqu'aux politiques de financement des MPME. Le paysage des services financiers est lui-même en constante évolution, car la numérisation modifie les modèles économiques existants et de nouvelles catégories de fournisseurs, comme les sociétés de technologie financière (FinTech) et les fournisseurs de solutions de financement alternatives, y jouent un rôle de plus en plus important. Il convient de tenir compte de l'impact de

cette évolution du paysage des prestataires de services financiers (PSF) sur les MPME en général et sur les MPME appartenant à des femmes en particulier dans le cadre des stratégies de collecte de données.

Le COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact durable sur le paysage des MPME. La publication de l'AFI intitulé *Why the economic response to COVID-19 needs to be financially inclusive and gender sensitive* (Pourquoi la réponse économique à la pandémie de COVID-19 doit être financièrement inclusive et prendre en compte la dimension du genre) a analysé l'impact asymétrique sur le genre et a souligné l'importance des cadres réglementaires pour y remédier, notamment par le biais de données ventilées par sexe au niveau des plans de collecte de données sur les MPME.

B. LES OBJECTIFS DU PRESENT CADRE STRATÉGIQUE

Les objectifs de cette publication sont les suivants :

- > Fournir des conseils sur la collecte de données sur le financement des MPME, en mettant un accent particulier sur les questions de genre et les données ventilées par sexe en ce qui concerne les MPME dirigées par des femmes. La diffusion des bonnes pratiques par le biais d'études de cas fait partie intégrante de cet objectif.
- > Définir un ensemble étendu d'indicateurs sur le financement des MPME (avec la base des données de l'AFI comme élément essentiel), et identifier les indicateurs sensibles au genre le cas échéant.
- > Partager les enseignements tirés de l'utilisation des indicateurs pour orienter les initiatives et les politiques publiques, y compris la compréhension des besoins des différents genres.

6 Le déficit de financement des MPME est défini comme étant la différence entre la demande globale de crédit dans le secteur et le niveau de satisfaction de cette demande.

7 SFI. 2017. Déficit de financement des MPME. Assessment of the shortfalls and opportunities in financing micro, small and medium enterprises in emerging markets. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/03522e90-a13d-4a02-87cd-9ee9a297b311/121264-WP-PUBLIC-MSMEReportFINAL.pdf?MOD=AJPERES&CVID=m5SwaQA>.

8 Ibid, page 28.

9 Ibid, page 36.

3. ÉTAT ACTUEL DE LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME ET LA PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS LIÉES AU GENRE

A. LA BASE DE CONNAISSANCES DE L'AFI

L'AFI a déjà créé une importante base de connaissances relative à la collecte de données sur les MPME et le genre et l'inclusion financière.

Il est évident que beaucoup d'informations sont déjà disponibles au sein du réseau de l'AFI et ce document s'appuie sur celles-ci en ce qui concerne les indicateurs spécifiques et la collecte de données sur le financement des MPME et le GIF. Toutefois, il n'existe pas de modèles internationaux réellement disponibles en ce qui concerne les indicateurs de financement des MPME qui incluent une dimension du genre. Ce cadre stratégique marque donc une avancée majeure en matière de cadres de collecte de données sur les MPME qui tiennent compte des questions liées au genre dans les pays en voie de développement.

B. AUTRES INITIATIVES AXÉES SUR LE GENRE

Plusieurs organismes, associations et alliances à travers le monde œuvrent activement en faveur de la promotion de la base de connaissances et pour la sensibilisation à l'importance de la collecte de données et d'indicateurs de financement des MPME qui incluent une dimension du genre.

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) incluent des données ventilées par sexe dans leurs bases de données internationales sur l'inclusion financière. À ce titre, la base de données Global Findex de la Banque mondiale, axée sur la demande, collecte et publie des données ventilées par sexe sur la détention de comptes, l'épargne, les paiements numériques et autres, les prêts, les emprunts pour créer ou développer une entreprise, les transferts de fonds et l'accès à des services de téléphonie mobile.¹⁰

Le FMI inclut des données ventilées par sexe dans son enquête sur l'accès aux services financiers du côté de l'offre « Financial Access Survey » (FAS), lorsque ces données sont fournies par les banques centrales. Cette ventilation porte sur les dépôts et les prêts. Les PME sont également concernées séparément, toujours par rapport aux prêts et aux dépôts.¹¹

Ces bases de données peuvent être utilisées pour effectuer certaines comparaisons entre pays sur les indicateurs avec

désagrégation par sexe.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a pris part à l'élaboration d'outils permettant d'évaluer et de contrôler le niveau de connaissance financière des utilisateurs de services financiers. Elle a élargi le champ de ces travaux pour inclure également les connaissances financières des MPME et a publié un modèle d'enquête, accompagné d'un cadre d'analyse pour mesurer les connaissances financières des MPME. Cette enquête peut être adaptée aux besoins spécifiques des pays.¹²

Le gouvernement du Royaume-Uni, par l'intermédiaire de Her Majesty's Treasury (HMT), a lancé l'initiative Investing in Women Code¹³, qui vise non seulement à améliorer de manière globale et à l'échelle nationale l'écosystème entrepreneurial des MPME appartenant ou dirigées par des femmes, mais également à inciter les PSF qui financent les entrepreneurs à s'engager à respecter le Code. Cette initiative consiste à « promouvoir l'esprit entrepreneurial féminin à travers :

- > la nomination d'un membre de l'équipe de direction qui sera chargé de promouvoir l'égalité en matière d'accès au financement ;
- > le renforcement de la transparence des données des sociétés prestataires de services financiers dans le cadre de l'appui aux femmes entrepreneures ; et
- > l'adoption de pratiques internes visant à améliorer la situation des femmes entrepreneures ».

Women's World Banking est une organisation dont les membres sont des prestataires des services financiers (PSF) et dont l'objectif consiste à améliorer les services financiers proposés aux femmes à travers le monde. Elle conçoit et investit dans des solutions financières, des institutions et des environnements stratégiques des marchés émergents afin d'améliorer l'inclusion économique des femmes. Elle a également élaboré un large éventail d'indicateurs pour mesurer le niveau d'inclusion financière des femmes (voir annexe 6). Bien que ces indicateurs soient principalement conçus pour le marché de détail, certains peuvent être adaptés à l'environnement des MPME.

En 2014, Data2X, une initiative de la Fondation des Nations Unies, la Global Banking Alliance for Women (GBA)¹⁴ et la Banque interaméricaine de développement (BID), ont

10 Banque mondiale, différentes années. The Global Findex. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://globalfindex.worldbank.org/>

11 Fonds monétaire international, différentes années. Financial Access Survey (FAS). Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://data.imf.org/?sk=E5DCAB7E-A5CA-4892-A6EA-598B5463A34C>

12 OCDE. 2019. OECD/INFE Survey Instrument to Measure the Financial Literacy of MSMEs. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.oecd.org/financial/education/2019-survey-to-measure-msme-financial-literacy.pdf>.

13 Gouvernement du Royaume-Uni. 2019 et actualisé en 2021. Investing in Women Code. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.gov.uk/government/publications/investing-in-women-code>

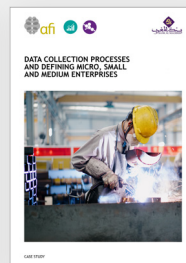
14 Now the Financial Alliance for Women.

PRODUITS DE CONNAISSANCE



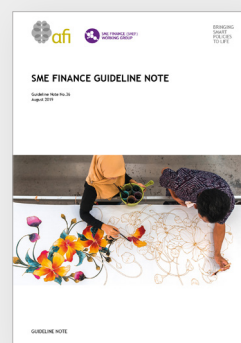
Domaine d'intervention de la publication : L'utilisation des données et l'établissement d'indicateurs pour les MPME

Points importants à retenir : Une présentation de l'ensemble d'indicateurs de base d'inclusion financière des MPME, alors que le document de 2019 présente également les indicateurs relatifs aux SFN.



Domaine d'intervention de la publication : Enseignements tirés du réseau de l'AFI

Points importants à retenir : L'étude de cas du Maroc examine en détail la création et le fonctionnement du point de coordination unique pour la collecte de données sur les MPME au Maroc.

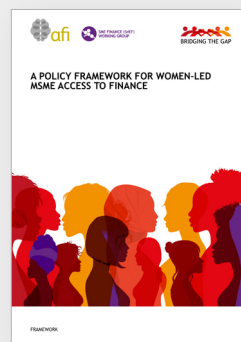


Domaine d'intervention de la publication : L'importance et l'utilisation des données ventilées par sexe

Points importants à retenir : Ces publications traitent principalement du marché de détail, mais certains de leurs enseignements peuvent être appliqués aux MPME.

Domaine d'intervention de la publication : Un aperçu général du financement des MPME

Points importants à retenir : L'importance de l'utilisation des données pour orienter les politiques ainsi que la nécessité d'adopter une approche qui intègre les aspects liés au genre.



Domaine d'intervention de la publication : Environnement politique des MPME

Points importants à retenir : Les questions à aborder dans le cadre de la formulation des politiques, le processus politique lui-même et l'importance de l'adoption d'une approche qui tient compte des données et du genre sont des thèmes communs traités dans ces publications.

créé conjointement le Women's Financial Inclusion Data Partnership (WFID). Les institutions comme l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI), la Société financière internationale (SFI), le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Groupe de la Banque mondiale ont par la suite adhéré à ce Partenariat.

Le partenariat repose sur le principe selon lequel « des données ventilées par sexe et de grande qualité constituent un élément clé pour comprendre qui est desservi, non desservi ou mal desservi dans le système financier, et pour élaborer et surveiller les politiques relatives à la promotion de l'inclusion financière des femmes ».¹⁵

Les objectifs du partenariat sont de promouvoir, de soutenir et de diffuser des informations sur les données ventilées par sexe.

Il permet par exemple aux décideurs politiques et aux régulateurs de mener des enquêtes sur le plan national en vue de collecter des données ventilées par sexe du côté de la demande et favorise la collecte, l'analyse et la communication de données ventilées par sexe du côté de l'offre. Il favorise également la coordination au sein des institutions, y compris en matière d'harmonisation des définitions et des indicateurs entre les principaux producteurs de données. Il existe d'autres initiatives qui portent sur des aspects spécifiques des MPME appartenant ou dirigées par des femmes.

femmes entrepreneures et leur niveau d'activité. On peut également citer l'Initiative de financement des femmes entrepreneures (We-Fi), qui est un partenariat entre 14 gouvernements et huit banques multilatérales de développement (BMD), dont la mission est de soutenir les femmes entrepreneures en élargissant leur accès aux produits et services financiers.

C. DIFFICULTÉS LIÉES À LA COLLECTE DES DONNÉES SUR LES MPME

Les initiatives de collecte de données sur les MPME se heurtent à des obstacles et des difficultés majeures dus à plusieurs facteurs. Parmi les questions les plus importantes à prendre en compte lors de la planification et de la mise en œuvre de la collecte de données figurent :

1. Les difficultés liées aux définitions différentes et non harmonisées des MPME, à la fois au niveau international et national. Au niveau national, les définitions doivent être harmonisées pour permettre la collecte de données comparables.
2. Les différentes définitions des MPME en matière de propriété, de gestion et de contrôle des entreprises par les femmes et certaines initiatives y relatives. Dans le même ordre d'idées, sur le plan national, les définitions adoptées doivent être cohérentes.
3. L'importance de la stratification du secteur des MPME en micro, petites et moyennes entreprises. Ces

définitions doivent également faire l'objet d'un consensus sur le plan national. S'il existe des sous-catégories supplémentaires dans un pays, celles-ci doivent également faire l'objet d'un consensus et être formalisées.

4. Les prestataires de services financiers (PSF) ne sont pas toujours bien organisés pour conserver les données ventilées par sexe sur leurs clients, y compris les clients professionnels. Il est important que les régulateurs ou les décideurs politiques disposent d'un plan de communication pour convaincre les PSF qu'il est également dans leur intérêt de conserver de telles données et les inciter à réaliser les investissements nécessaires pour y parvenir au fil du temps.
5. Les initiatives de collecte de données disparates de la part des différents organismes publics, y compris les différents organismes de régulations qui supervisent différentes catégories de prestataires de services. Une plateforme de coordination, si elle n'existe pas encore, pourrait être mise en place pour harmoniser les processus de collecte de données. Une telle plateforme devrait également être utilisée pour garantir que la définition des indicateurs d'inclusion financière, ainsi que les données à utiliser dans le calcul de ces indicateurs font l'objet d'un consensus et sont harmonisés.
6. Une collecte et une analyse complètes de données nécessitent une infrastructure de données adéquate au niveau des régulateurs, avec une gestion appropriée de données et une expertise en matière d'analyse des données.
7. La nécessité, mais aussi le coût, des enquêtes sur la demande. Ce point est développé à la section 6.b, où des alternatives sont également évoquées.
8. Les micro-entreprises ne sont généralement pas en mesure de fournir des informations aussi détaillées que les PME, notamment lorsqu'il s'agit des informations financières, mais les informations recueillies auprès des différents types d'entreprises doivent tout de même être comparables à un certain niveau.
9. La question de la collecte d'informations relatives au secteur informel, y compris le rôle des femmes dans ce secteur. Comme indiqué dans la section 2.a ci-dessus, des informations chiffrées sur le secteur informel ne sont pas toujours disponibles. Les enquêtes sur la demande peuvent jouer un très grand rôle dans la collecte d'informations sur le secteur informel, y compris le recours aux PSF de ce secteur.
10. L'accès limité des entreprises féminines à des informations fiables et abordables ainsi qu'aux technologies de communication complique l'obtention d'informations directes auprès de ces entreprises. Cet aspect doit être pris en compte lors de la conception des enquêtes.

15 Women's Financial Inclusion Data (WFID) partnership. 2020. Partnership Principles. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.findevgateway.org/sites/default/files/2020-04/WFID%20Partnership%20Principles_FINAL.pdf

4. CINQ PILIERS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME ET LE GENRE ET L'INCLUSION FINANCIERE

Le cadre stratégique peut être présenté au travers des principaux éléments à prendre en compte dans le cadre de la collecte de données sur les MPME et le GIF. Il existe cinq piliers qui traitent des aspects les plus importants du processus.

1. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La collecte de données sur les MPME et le GIF doit permettre de mesurer et de suivre les objectifs stratégiques et de promouvoir la création de produits et de services adaptés aux besoins des secteurs et sous-secteurs du marché féminin.



4. ANALYSE DES DONNÉES

Les données collectées doivent être analysées en intégrant clairement les aspects liés au genre afin d'évaluer la situation courante et orienter les étapes suivantes et les initiatives des autorités de régulation et des décideurs politiques, y compris l'identification des initiatives qui tiennent compte des aspects liés au genre et qui visent à promouvoir l'égalité des sexes.



2. CONCEPTION ET RÉALISATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME

La collecte de données doit être planifiée en tenant compte des indicateurs et des domaines d'intérêt spécifiques. Les critères nécessaires à la ventilation des données doivent être pris en compte lors de la conception du processus de collecte des données.



5. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Les enseignements tirés de ces analyses doivent être partagés avec toutes les parties prenantes, y compris la manière dont les femmes peuvent davantage être incluses dans le secteur financier formel.



3. INDICATEURS RELATIFS AUX MPME

Les indicateurs qui décrivent le mieux le paysage des MPME et le niveau d'inclusion financière des MPME et du GIF doivent être identifiés.



CINQ PILIERS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME ET LE GENRE ET L'INCLUSION FINANCIERE

1. OBJECTIFS STRATÉGIQUES



La collecte de données sur les MPME et le GIF doit permettre de mesurer et de suivre les objectifs stratégiques et de promouvoir la création de produits et de services adaptés aux besoins des secteurs et sous-secteurs du marché féminin.

Pour ce faire, il est nécessaire de définir les indicateurs appropriés qui seront obtenus grâce aux efforts de collecte de données. Les objectifs stratégiques doivent inclure tous les éléments pertinents de l'ensemble des politiques concernées, partant des politiques nationales de développement jusqu'aux politiques de financement des MPME. Ce pilier se base sur l'alignement des politiques et l'harmonisation des définitions et des indicateurs dans le secteur des MPME, y compris la conformité avec les objectifs d'inclusion financière du pays et les autres politiques relatives au genre visant à soutenir le développement des MPME.

2. CONCEPTION ET RÉALISATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME



La collecte de données doit être planifiée en tenant compte des indicateurs et des domaines d'intérêt spécifiques. Les critères nécessaires à la ventilation des données doivent être pris en compte lors de la conception du processus de collecte des données. Il convient de prendre en compte tous les critères pouvant permettre de comprendre la dynamique du paysage des MPME et d'inclure des facteurs tels que l'âge, la race, la religion, l'origine ethnique, l'emplacement géographique et le handicap, le cas échéant. Dans la plupart des cas, il est indispensable de disposer à la fois de données sur l'offre (c'est-à-dire du point de vue des fournisseurs de services financiers) et sur la demande (c'est-à-dire du point de vue des utilisateurs de services financiers).

Ce pilier requiert une coordination entre toutes les parties prenantes impliquées dans la collecte de données sur les MPME, y compris tous les décideurs politiques et les régulateurs concernés, les PSF à travers leur représentation, ainsi que le bureau national des statistiques. Il est primordial de garantir la qualité des données à tous les stades du processus.

3. INDICATEURS RELATIFS AUX MPME



Les indicateurs qui décrivent le mieux le paysage des MPME et le niveau d'inclusion financière des MPME et du GIF doivent être identifiés. Ces indicateurs doivent être choisis de manière à refléter les objectifs stratégiques et à aborder les domaines qui nécessitent un suivi. Les indicateurs démographiques, économiques et financiers s'avèrent nécessaires pour illustrer le paysage des MPME, tandis que les indicateurs d'inclusion financière doivent inclure les aspects liés à l'accès, à l'utilisation et à la

qualité, en prenant en compte les indicateurs relatifs à l'impact ou aux résultats qui permettent de comprendre les rôles, les normes et les inégalités structurelles entre les genres qui existent dans la société.

4. ANALYSE DES DONNÉES



Les données collectées doivent être analysées en intégrant clairement les aspects liés au genre afin d'évaluer la situation courante et orienter les étapes suivantes et les initiatives des autorités de régulation et des décideurs politiques, y compris l'identification des initiatives qui tiennent compte des aspects liés au genre¹⁶ et qui visent à promouvoir l'égalité des sexes¹⁷. Cela nécessite l'implication d'analystes de données qui ont des connaissances et de l'expérience en matière d'analyses de données ventilées par sexe. Les éléments clés des analyses comprendront les indicateurs démographiques, la détermination des tendances au niveau des indicateurs au fil du temps et la comparaison des indicateurs avec d'autres pays. Une attention particulière doit être portée à l'analyse de données ventilées pour toutes les variables disponibles afin d'obtenir des informations spécifiques sur les différents groupes identifiables. Les analyses doivent notamment inclure une évaluation de la situation de l'accès au financement dans les zones prioritaires du secteur des MPME.

5. DIFFUSION DES INFORMATIONS



Les enseignements tirés de ces analyses doivent être partagés avec toutes les parties prenantes, y compris la manière dont les femmes peuvent davantage être incluses dans le secteur financier formel. Cela permettra une compréhension commune de la situation et une meilleure appréciation des options et les initiatives stratégiques. Cette démarche est particulièrement importante en ce qui concerne les initiatives qui permettront de réduire de manière significative les inégalités liées au genre en matière d'accès au financement et, en particulier l'accès au crédit.

La diffusion de l'information doit contribuer non seulement à la sensibilisation des acteurs concernés aux possibilités et aux perspectives qui leur sont offertes pour relever certains défis, mais également à soutenir les segments vulnérables de la population des MPME.

16 L'approche sensible au genre est une approche par laquelle le genre est explicitement reconnu comme passerelle pour atteindre les objectifs de développement fixés. Il est donc crucial de tenir compte des normes, des rôles et de l'accès aux ressources en fonction du genre pour y parvenir.

17 Dans une approche soucieuse de faire évoluer la parité, le genre constitue l'élément fondamental pour l'atteinte de cet objectif et la réalisation des résultats positifs en matière de développement. L'objectif est de mettre fin aux inégalités entre les sexes pour promouvoir le partage du pouvoir et le contrôle des ressources, la prise de décision partagée et le soutien à l'autonomisation des femmes. Surmonter les obstacles structurels et sociaux à l'inclusion des femmes constitue également un élément clé de l'approche transformatrice au profit de l'égalité des genres.

5. OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Les efforts sont déployés en faveur de la collecte de données sur les MPME et le GIF dans le cadre des initiatives et programmes nationaux interconnectés et intersectionnels. Il s'agit notamment des politiques de développement national, des politiques relatives au genre, des politiques de développement des MPME, et des politiques de développement du secteur financier, avec la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) étant soit un sous-ensemble, soit un prolongement direct de cette politique. Les politiques de financement des MPME et les initiatives en matière de GIF sont souvent intégrées à la SNIF.

Au niveau de l'élaboration des politiques, il convient d'harmoniser les initiatives avec les autres objectifs stratégiques et de les appuyer. Les objectifs inclus dans ces initiatives et stratégies, ainsi que les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Maya par les institutions membres de l'AFI, doivent également orienter les efforts déployés dans la collecte de données. Cela a des incidences sur le financement des MPME et la collecte de données relatives au GIF :

- > La collecte de données sur le financement des MPME et relatives au GIF, ainsi que l'évaluation ultérieure basée sur des données collectées, doivent être exhaustives et suffisamment détaillées pour soutenir les différents objectifs stratégiques. Les données collectées doivent permettre de comprendre le paysage des MPME ainsi que l'inclusion financière des MPME et son interaction avec la question du genre. Cet aspect sera approfondi dans la section intitulée « Indicateurs de financement des MPME » ci-après.
- > Les indicateurs et les aspects à mesurer doivent être définis avant de procéder à la collecte de données proprement dite. Il est important de connaître les aspects à mesurer et l'objectif de cette démarche pour s'assurer que la collecte de données est à la fois ciblée et adaptée aux indicateurs. Ceci permet de collecter des données et d'effectuer des analyses comparatives entre les sexes pour contrôler directement et orienter les objectifs stratégiques.
- > Il convient de s'assurer que la collecte de données est conçue en tenant compte de la ventilation de celles-ci. Cela suppose de disposer de la capacité de procéder à une ventilation par sexe, mais certains facteurs doivent également être pris en compte tels que l'âge des propriétaires d'entreprise, la situation géographique (région, urbaine ou rurale), la taille de l'entreprise, le secteur de l'entreprise (ou le lieu où elle exerce principalement ses activités) et sa structure juridique.

- > Pour permettre le suivi des objectifs stratégiques par le biais de la collecte de données, il est nécessaire d'élaborer dans le cadre des MPME, des définitions normalisées, ou tout au moins harmonisées. Il s'agit notamment des définitions des MPME, des différentes catégories (tailles) de MPME, des caractéristiques des MPME féminines (en termes d'appartenance ou de gestion) et des classifications sectorielles à utiliser. Cela fait également référence à l'accord sur les normes comptables à utiliser pour l'établissement des états financiers des MPME, afin de garantir la cohérence et la comparabilité au sein du pays.



ÉTUDE DE CAS 1 : HARMONISATION DES POLITIQUES AUX PHILIPPINES¹⁸

Aux Philippines, la collecte de données sur les MPME repose sur des initiatives nationales telles que le plan pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (Gender Equality and Women's Empowerment Plan, GEWE) 2019-2025, piloté par la commission de Philippines sur les femmes (Philippine Commission on Women, PCW), et le Plan de développement des MPME (MSME Development Plan, MSMED) 2017-2022 relevant du Ministère du commerce et de l'industrie (Department of Trade and Industry, DTI).

Le plan GEWE est un document qui définit les actions stratégiques destinées à servir de guide au gouvernement dans le cadre de la formulation des plans et des budgets consacrés au genre et au développement. Le Plan MSMED sert de plan directeur consacré à l'intégration et la collaboration des institutions publiques et privées concernées par la promotion des MPME. Ce plan comporte trois domaines d'intervention, à savoir l'environnement commercial, la capacité commerciale et les opportunités commerciales, auxquels sont associés des objectifs stratégiques correspondants :

- l'amélioration du climat des affaires ;
- l'amélioration de l'accès au financement ;
- le renforcement des capacités de gestion et de la main d'œuvre ;
- l'amélioration de l'accès aux nouvelles technologies ;
- l'amélioration de l'accès au marché.

Le plan MSMED comporte également des stratégies transversales et un soutien institutionnel en faveur des entreprises pour la promotion à long terme du secteur des MPME.¹⁹ Le Conseil du MSMED a pour mission de coordonner les efforts des parties prenantes et d'assurer la mise en œuvre du plan MSMED. Comme le montre le plan sectoriel, les indicateurs pour lesquels des données doivent être collectées sont entre autres :

- > le nombre de mécanismes de financement spéciaux [par exemple, le financement de la micro-assurance contre

¹⁸ L'étude de cas 1 ainsi que les documents stratégiques y afférents sont constitués d'éléments issus d'un entretien réalisé le 2 août 2021 avec des fonctionnaires de la Bangko Sentral ng Pilipinas. Les membres du personnel interrogés sont listés dans l'annexe 1.

¹⁹ Cross-cutting strategies include the following: (a) Expand MSMEs assistance centers (e.g. Negosyo Center, etc.); (b) strengthen role of local government units (LGUs); (c) promote green growth; (d) promote women and entrepreneurship; and (e) maximize opportunities in the digital and internet economy.

ÉTUDE DE CAS 1 : *a continué*

les risques de catastrophes (MicroDRI), la finance verte, le financement en faveur des femmes entrepreneurs, le financement des startups] ;

- > le nombre de programmes de formation organisés au profit des MPME (y compris les femmes et les jeunes) ; et
- > le nombre de MPME dont le personnel a été formé (y compris les femmes et les jeunes).

Cette approche permettra de mieux cerner les domaines d'intervention, mais elle nécessite toutefois une bonne coordination dans le secteur pour parvenir au système de collecte et de communication des données souhaité. Conformément à l'objectif fixé, le Comité directeur pour l'inclusion financière (Financial Inclusion Steering Committee, FISC), qui est un organe interinstitutionnel chargé de fournir des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale en faveur de l'inclusion financière, a admis le PCW comme le tout dernier membre afin d'enrichir les discussions et d'approfondir la collaboration multi-sectorielle visant à promouvoir l'accès aux services financiers appropriés et bénéfiques et à certaines facilités économiques en faveur des femmes, en particulier celles qui font partie de la population informelle et marginalisée, ainsi que celles du secteur des petites entreprises.²⁰

La Banque asiatique de développement (ADB) a par ailleurs lancé une enquête axée sur le genre en mars 2021, dont l'objectif est de recueillir des données sur les MPME féminines et de faciliter la compréhension des différents mécanismes d'accès au financement et de création d'entreprises. Cette enquête a été réalisée grâce aux contributions techniques de la Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP), J.P. Morgan Chase et d'autres organismes partenaires, notamment la Frankfurt School et Kadence, spécialement dans le cadre de la conception de l'enquête et le questionnaire.

L'objectif de cette initiative est de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et de fournir aux PSF des informations plus détaillées sur le marché afin de servir de manière stratégique le secteur des MPME.

Les résultats de cette enquête devraient être publiés d'ici la fin de l'année 2021.²¹

Les autorités de régulation doivent prendre en compte les étapes suivantes lorsqu'elles examinent le volet de la collecte de données sur les MPME :

1. Présenter de façon détaillée l'environnement politique
 - Quelles politiques et quels programmes sont en place, qui en est le dépositaire, quels en sont les objectifs stratégiques ?
2. Déterminer les sources de données qui peuvent être utilisées dans le cadre du suivi de la politique ou de son impact.
3. Veiller à ce que la collecte de données se fasse de manière coordonnée à partir de toutes les sources et par tous les utilisateurs potentiels de ces données, tout en respectant les niveaux de ventilation appropriés et convenus.
4. Veiller à l'harmonisation des données et à la conclusion d'accords pour permettre l'accès aux données selon les besoins, dans un cadre de données partageables et selon des définitions et indicateurs convenus.
5. Assurer la disponibilité des capacités et aptitudes techniques pour gérer et analyser toutes les données

ÉTUDE DE CAS 1 : *a continué*

et veiller à ce qu'elles soient gérées de manière professionnelle.

6. Veiller à ce que les données collectées et les évaluations soient partagées avec toutes les parties prenantes concernées.
7. Veiller à ce que toutes les données collectées soient adéquatement et soigneusement protégées, et utilisées uniquement aux fins prévues.

ÉTUDE DE CAS 2 : BANQUE DE RÉSERVE DES FIDJI²²

La Banque de réserve des Fidji (RBF) joue un rôle essentiel pour garantir la cohérence des politiques relatives aux MPME et au GIF des Fidji. Le développement socio-économique et la transformation des Fidji sont sous-tendus par un plan de développement national (NDP).²³

Toutes les politiques sectorielles font référence au NDP en vue d'assurer leur alignement sur les objectifs nationaux. Les Fidji disposent à la fois d'une politique nationale du genre, qui relève du ministère fidjien des Femmes, des Enfants et de la Lutte contre la pauvreté, et d'un cadre stratégique relatif aux MPME, piloté par l'Agence fidjienne des MPME, qui relève du ministère du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme et des Transports. La RBF est en charge du plan de développement du secteur financier. La stratégie nationale d'inclusion financière 2022-2026 (SNIF) fait partie du vaste plan de développement du secteur financier, car certains aspects sont liés à l'accès au financement des MPME. La SNIF actuellement en cours d'élaboration est une copie révisée de la précédente SNIF et s'appuie sur l'enquête nationale du volet de la demande récemment achevée.

La RBF joue le rôle de secrétariat du groupe de travail national sur l'inclusion financière (National Financial Inclusion Taskforce, NFIT) et est membre du forum sur les MPME, qui coordonne la mise en œuvre du cadre stratégique relatif aux MPME et comprend également des représentants des différentes entreprises du secteur financier. Cette structure garantit l'harmonisation entre les grandes priorités nationales et les politiques de financement des MPME et du GIF. Elle permet également d'apporter de manière globale, diverses révisions de politiques en tenant effectivement compte des objectifs stratégiques de tous les domaines politiques connexes.

20 Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP). 2020. 2020BSP Financial Inclusion Initiatives. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.bsp.gov.ph/Media_And_Research/Year-end Reports on BSP Financial Inclusion Initiatives/2020/microfinance_2020.pdf.

21 Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP). « Gender-Focused MSME Demand-Side Survey of the Philippines Launched. » Communiqué de presse, 29 mars 2021. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.bsp.gov.ph/SitePages/MediaAndResearch/MediaDisp.aspx?ItemId=5727>.

22 L'étude de cas 2 ainsi que les documents stratégiques y afférents sont réalisés grâce à l'entretien réalisé le 29 juillet 2021 avec des responsables de la Banque de réserve des Fidji. La liste des personnes interrogées figure à l'annexe 1.

23 Voir Republic of Fiji. 2017. 5-Year & 20-Year National Development Plan. Transforming Fiji. Ministère de l'économie. Novembre 2017. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.fiji.gov.fj/getattachment/15b0ba03-825e-47f7-bf69-094ad33004dd/5-Year-20-Year-NATIONAL-DEVELOPMENT-PLAN.aspx>.

6. COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME



Comme mentionné dans la section précédente, la collecte de données sur les MPME et le GIF passe par un examen approfondi des indicateurs nécessaires pour évaluer le paysage des MPME et l'inclusion financière, ainsi que des données nécessaires à la détermination de ces indicateurs.

Il convient, dans le cadre de la détermination des sources de données, de faire la distinction entre les données sur l'offre (c'est-à-dire les données provenant des prestataires de services financiers) et les données sur la demande (c'est-à-dire les données provenant des utilisateurs et des utilisateurs potentiels de services financiers). Pour mieux comprendre l'environnement des MPME et leur inclusion financière, il est nécessaire de disposer de sources de données ventilées par sexe, à la fois du côté de la demande et de l'offre.

Comme mentionné plus haut, il est fondamental de disposer de définitions harmonisées afin de recueillir des données pouvant être combinées pour obtenir des informations de qualité.

La définition de la SFI relative aux MPME est basée sur le nombre d'employés, le total des actifs et le chiffre d'affaires total, avec comme condition, remplir deux de ces trois critères pour être considérée comme une MPME.

En revanche, la définition de l'OCDE (et de l'Europe) repose uniquement sur le nombre d'employés, ce qui a le mérite d'être plus simple à gérer, mais peut occulter des entreprises ayant une forte présence sur le marché et les faire passer pour des MPME.

Il ne s'agit pas ici de proposer ou de préconiser une harmonisation des définitions pour tous les membres du réseau de l'AFI. Les définitions devraient plutôt être formulées et officialisées au niveau national, en tenant compte du contexte spécifique de chaque pays et des particularités en matière d'entrepreneuriat féminin. Les autorités de régulation et les décideurs politiques sont donc encouragés à tenir compte des définitions disponibles au niveau international avant de déterminer les éléments les plus importants à intégrer lors de l'élaboration de leurs propres définitions nationales.

La définition des entreprises féminines est plus complexe et moins élaborée, avec des différences entre les entreprises dirigées par des femmes et celles plus nombreuses mais également pertinentes, appartenant à des femmes. La SFI a réglé ce problème en adoptant deux définitions, l'une traitant de l'actionnariat majoritaire

et l'autre d'un l'actionnariat moins important mais avec une ou plusieurs femmes aux postes de direction ou bien représentées au conseil d'administration.

En outre, il existe quelques initiatives qui visent à parvenir à un accord sur une définition commune, à l'instar d'une publication du Centre du commerce international (CCI) donnant un aperçu de la situation, pour orienter un processus consultatif international organisé par le CCI, l'Institut suédois des normes (Swedish Institute of Standards, SIS) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), dont les travaux ont conduit à l'élaboration d'un accord d'atelier international sur la ou les définitions d'une « entreprise appartenant à une femme ». De son côté, l'ISO a également fait évoluer ses définitions relatives aux femmes entrepreneures.

Il est important que les autorités veillent à ce que les métadonnées (c'est-à-dire les informations sur les données collectées) soient également gérées de manière centralisée et accessibles au public. Il s'agit notamment de la description des indicateurs, des données qui seront utilisées pour le calcul des indicateurs, des sources des différents ensembles de données, de la fréquence de la disponibilité de nouvelles versions des ensembles de données, etc.

A. DONNÉES SUR L'OFFRE

Les autorités de régulation collectent des données auprès des PSF concernant le niveau d'inclusion financière depuis un certain temps, en utilisant les mêmes méthodes de collecte des données relatives à l'évaluation de la stabilité du système financier. Dans certains cas, des données requises pour des fins d'évaluation de la stabilité sont également utilisées pour la définition de l'inclusion financière. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à une définition plus complète et qui tienne compte de la dimension du genre, car ce n'est que très récemment que des données ventilées par sexe ont été collectées et analysées.

Les autorités de régulation doivent être suffisamment qualifiées en matière de gestion des données pour traiter efficacement et en temps voulu les données de toutes les institutions réglementées. Il s'agit notamment d'effectuer des contrôles de qualité en toute connaissance de cause et, le cas échéant, de manière automatisée. L'utilisation d'offres de technologie réglementaire (RegTech) et/ou de technologie de surveillance (SupTech) peut jouer un rôle majeur dans l'amélioration des capacités de gestion des données réglementaires, comme le montre l'étude de cas du Ghana présentée ci-après.

Pour passer à un échange de données numérisées, il faudra laisser aux PSF le temps de s'arrimer à l'utilisation de la nouvelle technologie et s'assurer qu'un soutien est disponible en cas de défaillance des PSFs. Cette approche a également été adoptée par la BSP, pour permettre à tous les PSF de s'arrimer progressivement. Le renforcement

des capacités en matière des questions liées au genre serait également nécessaire, pour permettre aux PSF de comprendre les besoins spécifiques pour la collecte de ce type de données, ainsi que le potentiel commercial associé à l'offre de produits ciblés répondant aux besoins des segments de marché spécifiques. Dans ce contexte, il est également important de prendre en compte les données provenant des fournisseurs de services en matière d'information sur le crédit, notamment les registres de crédit, les bureaux d'information sur le crédit et les fournisseurs d'informations sur le risque de crédit.

Des développements récents tels que les mécanismes de financement alternatifs en faveur des MPME et la disponibilité et l'utilisation croissantes des solutions de technologie financière expliquent le fait que les MPME ont accès aux services financiers et utilisent ceux des prestataires qui ne sont pas nécessairement réglementés. Bon nombre des solutions proposées dans ces environnements ciblent spécifiquement les entreprises considérées comme « exclues » et les femmes entrepreneures.

Il convient donc d'envisager d'étendre la portée de la régulation, au moins en termes de collecte de données, afin d'inclure ces nouveaux types de prestataires de services et d'obtenir une définition plus complète de l'inclusion financière. Cela est également nécessaire du point de vue de la stabilité, car les entreprises font de plus en plus recours à certains services (par exemple, le financement participatif) parce qu'elles se sentent plus à l'aise avec des prestataires de services financiers non traditionnels.

Dans le même temps, l'utilisation des services financiers numériques (SFN) fournis par des prestataires de services traditionnels et non traditionnels a connu une forte croissance et les effets de la pandémie de COVID-19 sont venus accélérer cette croissance déjà impressionnante, bien qu'elle ne touche pas les deux sexes de manière identique.



Il est donc important de collecter des données sur l'adoption et l'utilisation des SFN, dans la mesure où cela pourrait contribuer à combler le fossé entre les genres en matière d'accès au financement et à accroître l'inclusion globale des femmes dans le système financier formel

Lorsque l'on envisage d'étendre la portée des données à collecter, il convient de recueillir uniquement les données nécessaires en termes d'indicateurs et des domaines identifiés, et de ne pas surcharger les PSF avec des exigences excessives en matière de données. Du point de vue réglementaire et politique, la collecte de données sur l'offre est généralement moins coûteuse que celle du côté

de la demande, mais il convient de veiller à ne pas trop se fier aux données des PSF au détriment de chercher à mieux comprendre les comportements grâce aux données du côté de la demande.

La ventilation des données est nécessaire pour obtenir une vision plus claire du niveau d'inclusion financière, notamment par sexe, mais pas uniquement. D'autres facteurs tels que l'âge, la situation géographique, la taille de l'entreprise et le secteur dans lequel l'entreprise opère sont également nécessaires dans ce contexte. Il est toutefois important de ne pas pousser les PSF à aller au-delà de ce qu'ils sont capables de fournir, sinon la qualité des données collectées risque d'en pâtir, entraînant simplement des coûts supplémentaires pour les PSF. Les PSF doivent être impliqués afin de les informer des avantages, non seulement pour les politiques nationales, mais aussi pour eux-mêmes concernant leur capacité à concevoir des produits et des stratégies pour des segments de marché spécifiques. Ce point peut être développé sous forme d'une analyse de rentabilité durable pour les PSF, plutôt que d'être abordé comme une initiative de responsabilité sociale des entreprises (RSE), car de telles initiatives de RSE ne suscitent souvent pas la mobilisation des entreprises.

La publication de la SFI intitulée Women-Owned SMEs: A Business Opportunity for Financial Institutions pourrait être utile lors des échanges avec les PSF pour les éclairer sur la nécessité et les avantages de la ventilation des données par sexe. Un nombre croissant de membres de l'AFI collectent déjà ou envisagent de collecter des données ventilées par sexe. Parmi les institutions membres de l'AFI interrogées à propos de ce Cadre, on retrouve les pays comme les Fidji, le Ghana et le Maroc qui l'implémentent déjà, tandis que l'Eswatini et les Philippines envisagent de le faire.

Dans les pays où il existe plusieurs autorités de régulation des services financiers, par exemple des régulateurs différents pour les banques et les institutions financières non bancaires (IFNB), elles doivent travailler ensemble pour s'assurer que les données collectées sont cohérentes et peuvent être combinées dans le but d'élaborer une définition commune en ce qui concerne le niveau d'inclusion financière des MPME. Des différences peuvent survenir au niveau de la capacité à fournir des données avec la même précision entre les petits et les grands PSF, mais cela ne devrait pas impacter la nécessité de collecter des données cohérentes, c'est-à-dire des ensembles de données qui peuvent être utilisés conjointement à un certain niveau, si ce n'est à tous les niveaux de détail.



ÉTUDE DE CAS 3 : BANQUE DU GHANA ²⁴

La Banque du Ghana (BoG) régule et supervise toutes les banques, les institutions d'épargne et de crédit, les institutions de microfinance (IMF), les banques communautaires, les institutions financières non bancaires offrant des services de crédit-bail, d'hypothèque et de transfert de fonds, les bureaux de change et les fournisseurs de services de paiement, y compris les émetteurs de monnaie électronique et les entreprises de technologie financière.

Elle a acquis, développé et mis en œuvre un système de surveillance analytique réglementaire en ligne (Online regulatory analytics surveillance system, ORASS), obtenu par un fournisseur de SupTech appelé « Vizor ». Le système est utilisé pour la collecte des données de toutes les institutions réglementées et est devenu opérationnel en 2021. La collecte des données se fait par le biais d'une interface de programmation d'applications (API) utilisée par les institutions pour télécharger les données sur la plateforme de la Banque. Le système est encore en cours d'amélioration. La qualité des données est gérée au sein du système par le biais de multiples contrôles basés sur des règles, afin de garantir la cohérence des données fournies par les PSF. Les PSF ont eu le temps de s'adapter au nouveau système pendant la phase de développement, les petites institutions ayant bénéficié d'un appui technique pour s'adapter à l'utilisation du système. L'approche par API offre une certaine souplesse aux institutions dont les systèmes centraux ne permettent pas encore de télécharger directement les données.

La Banque se sert du système pour collecter des données ventilées (notamment par sexe), des données sur les MPME, des données issues d'enquêtes (auprès des PSF) axées sur les clients, notamment les particuliers et les MPME. Ces enquêtes sur l'offre sont réalisées mensuellement et renseignent le Comité de politique monétaire (Monetary Policy Committee, MPC).

Cette approche permet à la Banque de constituer une importante base de données ventilées sur l'offre, qui permet une supervision éclairée et oriente directement la formulation des politiques en faveur des MPME, en tenant compte de la dimension du genre.

B. DONNÉES RELATIVES A LA DEMANDE

Les données relatives à la demande permettent de disposer d'informations sur les utilisateurs de services financiers, recueillies par le biais d'enquêtes auprès des MPME. Les données suivantes sont essentielles à la compréhension des MPME :

- > la gamme et la portée des services financiers actuellement utilisés ;
- > les besoins financiers (satisfaits et non satisfaits) ;
- > les difficultés rencontrées lors de la recherche ou de l'utilisation de services et de produits financiers formels, ainsi que les comportements vis-à-vis du système financier formel ;
- > Les caractéristiques démographiques des MPME (par

exemple, le niveau d'inclusion financière en fonction du revenu, de la profession, de l'âge ou du genre) et le type d'inclusion financière entre les groupes identifiables ; et

- > le degré d'informalité dans le secteur des MPME, en termes d'entreprises informelles et d'utilisation de services financiers informels et non réglementés.

La prise en compte des données sur la demande lors de la collecte de données sur le financement des MPME et le GIF permet donc de mieux comprendre la dynamique de l'inclusion financière. C'est le moyen le plus direct pour obtenir des données ventilées puisqu'il ne dépend pas des PSF qui doivent disposer des critères nécessaires dans leurs systèmes de données. C'est également le moyen le plus simple d'obtenir l'indicateur de base désormais standard de l'inclusion financière, à savoir le pourcentage de MPME bénéficiant d'un accès au financement ou disposant d'un compte bancaire de base. Il est important d'utiliser les mêmes définitions que celles appliquées pour les données sur l'offre, et également pour les enquêtes sur la demande, afin d'assurer la cohérence dans ce domaine.

La réussite d'une enquête sur la demande nécessite l'implication de toutes les parties prenantes. L'enquête 2019 FinScope MSME survey undertaken in Malawi réalisée par FinMark Trust au Malawi constitue un exemple édifiant pour la réalisation de ce genre d'enquête. Les principaux points saillants de cette enquête sont les suivants :

- > L'enquête a été réalisée par un comité de pilotage présidé par le ministère des Finances, de la Planification économique et du Développement à travers la division des pensions et de la politique du secteur financier. Toutes les principales parties prenantes qui étaient également chargées de la conception du questionnaire ont fait partie du comité de pilotage.
- > Le bureau des statistiques a fourni un cadre d'échantillonnage basé sur le précédent recensement national. Étant donné que l'enquête avait également pour but d'estimer le nombre de MPME (89 % des entreprises sont informelles et il n'existe donc pas de données publiques sur ces entreprises), un modèle géospatial a été utilisé pour classer toutes les zones de recensement (Enumeration area, EA) en zones ayant une probabilité faible, moyenne et élevée d'avoir des MPME avant l'échantillonnage réel.
- > Un échantillon représentatif de 2 993 MPME, dans 281 des 2 020 zones de recensement a été constitué au niveau national et utilisé dans le cadre de l'enquête.

²⁴ L'étude de cas 3 repose sur un entretien réalisé le 11 août 2021 avec des employés de la Banque du Ghana. La liste des personnes interrogées figure à l'annexe 1.

- > Les résultats de l'enquête ont été enrichis par une phase de recherche qualitative complémentaire comprenant six groupes de discussion, à la suite de l'analyse des résultats. Les entreprises dirigées par des femmes faisaient partie de l'un de ces groupes de discussion.

L'enquête a été réalisée avec succès et a été utilisée pour :

- > décrire les niveaux et le paysage de l'accès aux produits et services financiers (à la fois formels et informels) ;
- > identifier les facteurs de motivation et les entraves à l'accès au financement des MPME ;
- > identifier les obstacles les plus difficiles à surmonter en ce qui concerne le développement et la croissance des MPME, avec un accent particulier sur l'accès aux services financiers ; et
- > répartir le secteur des MPME en segments de marché et identifier les besoins des différents segments pour susciter la création de produits répondant à leurs besoins, y compris les MPME dirigées par des femmes.



Les enquêtes sur la demande constituent la principale source d'informations sur le secteur informel et elles doivent être conçues en tenant compte de cette réalité.

Étant donné qu'il n'existe généralement pas de références pour les entreprises informelles, un processus en deux étapes est alors normalement utilisé, comme cela a été fait dans le cas du Malawi à travers la modélisation géospatiale. L'objectif de la première étape est d'estimer la taille et les emplacements probable des entreprises informelles, la deuxième étape étant l'enquête proprement dite. Au cours des entretiens avec les répondants potentiels du secteur informel, il convient d'avoir à l'esprit que de nombreux répondants pourraient hésiter à partager des informations sur leurs activités dans le secteur informel.

Pour comprendre les réalités des MPME féminines, il est nécessaire non seulement de concevoir des enquêtes en vue d'obtenir des données ventilées par sexe, mais également de prendre en compte les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes avant la conception du questionnaire pour y inclure ces problèmes.

A titre d'exemple, les questionnaires doivent explicitement prendre en compte les différents rôles que les femmes jouent dans leurs familles et leurs communautés respectives, ainsi que les barrières culturelles auxquelles elles peuvent faire face, comme le manque d'actifs et d'expérience suffisante pour gérer leurs petites entreprises.

Cela ne signifie pas que les problèmes rencontrés par les hommes ne seront pas traités de manière adéquate, mais il s'agit ici de préconiser une approche sensible au genre lors de la conception des enquêtes, ce qui permettra de faciliter une analyse comparative entre les genres.

L'enquête doit être conçue en tenant compte des différentes étapes du cycle économique des MPME, car les besoins financiers varient tout au long du cycle de vie des entreprises. Les besoins financiers des entreprises féminines sont spécifiques à ces entreprises, en particulier lors des phases de démarrage, et cet aspect doit également être pris en compte lors de la conception de l'enquête.

Les enquêtes nationales qui nécessitent des échanges individuels avec les répondants, même lorsqu'il s'agit d'une enquête numérisée, ont un coût relativement élevé. En effet, il existe des techniques alternatives qui peuvent être utilisées pour parvenir à un certain niveau de compréhension, mais elles n'ont pas nécessairement le même niveau de fiabilité statistique qu'une « enquête complète ». Ces techniques alternatives comprennent :

- > les enquêtes mobiles qui permettent d'obtenir un aperçu d'un ensemble limité de questions et problèmes ;
- > l'auto-déclaration par les MPME dans le cadre normal de leurs processus de conformité, ou par le biais d'un portail numérique approprié. Un éventail plus large de questions, mais rien ne garantit que les réponses ne seront pas biaisées ;
- > les groupes de discussion (comme mentionné ci-dessus dans le cas du Malawi) permettant d'obtenir des indications qualitatives, mais qui peuvent être très utiles dans certains cas ;
- > le retour d'information des PSF sur la situation des MPME et le GIF. Cette démarche peut être plus ou moins soutenue par les autorités de régulation (comme c'est le cas en Eswatini et au Ghana) et peut produire des résultats utiles, mais elle émane des PSF, et non des MPME.



ÉTUDE DE CAS 4 : LE CADRE DE COLLECTE DE DONNÉES SUR LA DEMANDE AU MEXIQUE²⁵

Au Mexique, les informations sur la demande des MPME ont été obtenues sur une base structurée et régulière. Ces informations ont ensuite été exploitées dans le cadre de l'élaboration des plans de développement du secteur financier et de la stratégie nationale d'inclusion financière, coordonnée par le ministère des Finances. La SNIF comprend des politiques visant à améliorer l'accès des MPME aux services financiers ainsi que des politiques d'inclusion financière en faveur des femmes. Le régulateur bancaire et des valeurs mobilières, connu sous le nom de Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV), joue un rôle clé en tant que secrétariat du Conseil national pour l'inclusion financière, lequel supervise l'élaboration et la mise en œuvre de la SNIF.

Les informations sur la demande des MPME sont recueillies par l'Institut national de la statistique et de la géographie (National Institute of Statistics and Geography, INEGI), dans le cadre d'un recensement économique national quinquennal (National Economic Census) et d'une enquête nationale triennale sur le financement des entreprises (National Survey of Enterprise Financing, ENAFIN).

D'une part, le recensement économique national est réalisé pour recueillir des informations statistiques de base auprès d'environ cinq millions d'entreprises qui produisent des biens, offrent des services et commercialisent des biens. Cela permet d'obtenir des indicateurs économiques nationaux, assortis de détails géographiques, sectoriels et thématiques. Le recensement permet également de collecter des données sur les caractéristiques démographiques des entreprises, les ventes, le secteur, les détails sur le(s) propriétaire(s), l'implication dans l'exportation, le recours à la technologie de l'information, le niveau de tenue des registres comptables et l'accès au financement, y compris l'accès au crédit, aux comptes de dépôt et aux paiements numériques.

D'autre part, L'ENAFIN utilise un échantillon représentatif au niveau national composé d'environ 4 000 entreprises, et se sert des résultats du dernier recensement pour fournir une base d'échantillonnage destinée aux besoins de l'enquête.

Son but est de collecter des informations permettant d'identifier les besoins, les sources et les conditions d'accès au financement des entreprises privées au Mexique, ainsi que leur utilisation du financement et des services financiers, en vue d'orienter les politiques publiques qui visent à accroître durablement le financement du secteur privé.

L'enquête permet d'examiner en détail l'accès aux services financiers formels, et d'aborder des questions portant sur le type d'intermédiaires financiers auxquels les entreprises ont recours, leur utilisation de mécanismes de financement alternatifs et leur connaissance des prêts numériques entre particuliers (P2P). Elle permet également de recueillir des données économiques et financières ainsi que des informations de nature démographique, y compris des données sur le genre. Pour ce faire, il est fait usage d'un questionnaire rempli par les entreprises et les données sont ensuite rassemblées et rapportées par l'Institut national des statistiques et de la géographie.



ÉTUDE DE CAS 5 : UTILISATION DES ENQUÊTES SUR LA DEMANDE EN ESWATINI²⁶

L'Eswatini s'est servi d'enquêtes sur la demande des particuliers et des MPME pour orienter les stratégies d'inclusion financière et les politiques publiques. Le groupe de conseil sud-africain FinMark Trust a été impliqué dans la conception et la réalisation des enquêtes FinScope sur les consommateurs (dernière enquête réalisée en 2018) et des enquêtes FinScope sur les MPME, la dernière ayant été réalisée en 2018 et une nouvelle enquête sur les MPME étant actuellement en cours de préparation. Les enquêtes sont réalisées sous la supervision du Centre pour l'inclusion financière (Centre For Financial Inclusion, CFI) du ministère des Finances.

L'enquête sur les MPME de 2017 a porté sur des données telles que la taille, le secteur et la répartition géographique des MPME, sans tenir compte de la ventilation par sexe et la capacité financière. La conception de la prochaine enquête sur les MPME est guidée par un certain nombre de facteurs :

- > L'utilisation de l'enquête FinScope sur les consommateurs pour identifier les questions spécifiques au genre à inclure dans les enquêtes sur les MPME, car la prochaine enquête devra permettre d'obtenir des résultats ventilés par sexe. Cette enquête pourra inclure des questions relatives à la connaissance et à l'utilisation des services d'appui aux entreprises, à la disponibilité des options de financement, à la capacité des femmes à répondre aux exigences des fournisseurs de crédit traditionnels et au niveau de connaissance financière ;
- > la réalisation d'une petite enquête auprès des PSF pour déterminer si et dans quel but les résultats de la dernière enquête sur les MPME ont été utilisés ;
- > la prise en compte des aspects clés de la capacité financière dans le questionnaire de l'enquête.

La CFI prévoit également d'utiliser l'enquête dans le cadre d'un programme baptisé Making Access Possible (MAP), qui permettra d'inclure des informations sur l'offre et de déterminer les domaines d'intervention possibles pour améliorer l'accès des MPME aux services financiers, en tenant compte de la dimension de genre afin de s'assurer que les problèmes qui touchent davantage les femmes sont traités de manière appropriée.

25 L'étude de cas 4 ainsi que les documents y relatifs sont basés sur des entretiens réalisés du 6 au 20 août 2021 avec les représentants de la CNBV. La liste des personnes interrogées figure à l'annexe 1.

26 L'étude de cas 2 ainsi que le document auquel elle fait référence sont basés sur des entretiens menés du 10 au 16 août 2021 avec des agents de la Banque centrale d'Eswatini et du ministère des Finances d'Eswatini. Des représentants de FinMark Trust ont été consultés dans le cadre de la conception de cette enquête. La liste des personnes interrogées figure à l'annexe 1.

C. LA NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE COLLABORATIVE DE COLLECTE DE DONNÉES

Les données sur les MPME sont collectées par divers organismes publics ainsi que par des autorités de régulation financière et non financière. De plus, les agences de développement et autres acteurs du marché procèdent souvent à la collecte de données sur les MPME dans le cadre de programmes ou d'études spécifiques. Le niveau de coordination entre les acteurs aura un impact sur :

- > la qualité des données collectées ;
- > la capacité à regrouper les données pour obtenir un meilleur aperçu du paysage des MPME ;
- > la possibilité d'utiliser des données déjà disponibles, plutôt que de collecter à nouveau des données similaires ;
- > la possibilité de mettre des données cohérentes à la disposition des acteurs du marché afin d'identifier les opportunités ; et
- > la possibilité pour les autorités de régulation financière et non financière d'utiliser efficacement les données.



Les autorités de régulation du secteur financier et les décideurs politiques sont encouragés à rechercher une collaboration plus large, non seulement avec les autres régulateurs, mais également avec l'ensemble de l'écosystème des MPME.

L'étude de cas du Maroc ci-dessous mentionné illustre l'approche unique adoptée dans le pays pour atteindre un niveau élevé de coordination qui a conduit à des résultats positifs.

ÉTUDE DE CAS 6 : OBSERVATOIRE MAROCAIN DES PME ²⁷

En vue d'améliorer la disponibilité et la portée des informations sur les MPME du pays, l'Observatoire marocain des PME (Moroccan SMEs Observatory) a été créé avec le concours de tous les ministères et organismes publics impliqués dans le développement des MPME, y compris le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). Ces deux dernières organisations représentent respectivement les banques du secteur privé et les entreprises du pays.

L'Observatoire a conclu des accords d'échange de données avec la banque centrale Bank Al-Maghrib, la Direction générale des impôts, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) afin de faciliter son travail.

ÉTUDE DE CAS 6 : *a continué*

L'Observatoire fait partie de Bank Al-Maghrib et a pour principaux objectifs non seulement de mettre à la disposition des secteurs public et privé des indicateurs statistiques concernant les MPME, mais également de réaliser des études générales et thématiques sur ces entreprises.

L'Observatoire a notamment pour mandat :

- > De mettre à disposition des données statistiques sur le paysage des MPME et de définir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur les conditions d'accès au financement bancaire et aux mécanismes d'appui. Ces données permettent au gouvernement d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes et renseignent les banques et autres institutions offrant des services financiers sur le niveau d'accès au financement des MPME, permettant ainsi à ces institutions de formuler des stratégies de pénétration du marché ;
- > de réaliser des études et des analyses thématiques ou générales sur les MPME afin d'éclairer les acteurs du secteur public et privé sur le niveau de développement du secteur et les problèmes auxquels ce secteur est confronté. La classification des MPME est principalement basée sur le secteur d'activité, la taille, le sexe et l'âge, la région, la situation géographique (zone urbaine ou rurale) ;
- > d'étudier l'impact des politiques publiques visant à appuyer les MPME et de formuler des recommandations sur la base de ces études.

Toutes les données collectées par l'Observatoire ne sont pas obtenues par voie électronique. Toutefois, l'Observatoire a jeté les bases d'un système d'information numérique complet, lui permettant ainsi de disposer des capacités technologiques nécessaires pour assurer l'industrialisation de ses activités et promouvoir son développement futur. L'Observatoire a mis en place des structures de données standardisées et uniformisées, ce qui a permis aux MPME d'avoir une représentation unique dans la base de données, sans redondances.

L'Observatoire est une structure unique, qui sert de point de coordination unique, permettant aux intervenants du secteur des MPME d'avoir accès à des données et à des informations complètes sur les MPME. Les données sur la demande relative aux MPME n'ont pas encore été collectées à l'échelle nationale et c'est un domaine à développer à l'avenir, tout comme les données ventilées par sexe dans toutes les sources de données.

²⁷ Cette étude est en partie basée sur les réponses écrites reçues de la Bank Al-Maghrib suite à l'enquête de l'AFI relative à la présente publication, ainsi que sur les ressources utilisées dans le cadre de l'étude de cas de l'AFI sur le Maroc intitulée « Data Collection Process and MSME Definition » (Processus de collecte des données et définition des MPME) et qui sera publiée en 2021.

7. INDICATEURS DE FINANCEMENT DES PME



A. INTRODUCTION

Le fait que les données sur les MPME soient plus disponibles et que l'on puisse les partager a favorisé une approche où les données sur les MPME sont analysées du point de vue démographique, économique et financier. L'Observatoire marocain des PME, qui fait partie de la Bank Al-Maghrib au Maroc, utilise cette approche et a identifié les éléments suivants comme indicateurs :

Indicateurs démographiques	Indicateurs économiques et financiers
Taille des MPME	Chiffre d'affaires et valeur ajoutée
Nouvelle entreprise/faillite ou fermeture d'entreprise	Exportation
Région (géographique)	Nombre d'employés
Secteur d'activité	Investissement (prévu)
Forme juridique des MPME	Financement et emprunts
Genre (prévu)	

Ces indicateurs permettent de comprendre le paysage des MPME en termes de politiques de développement des MPME et il est donc primordial de les prendre en compte. Du point de vue de l'accès des MPME au financement, les critères d'accès, d'utilisation et de qualité restent pertinents.

Dans le reste de la présente section, l'accent sera mis sur l'accès des MPME au financement et aux autres services financiers.

B. LES INDICATEURS DE L'AFI

Les indicateurs de base de l'AFI sur l'inclusion financière des MPME constituent le point de départ des indicateurs financiers du présent cadre stratégique. Ces indicateurs ont été définis en 2016, et depuis lors, les facteurs du marché et la structure de l'offre de services financiers ont connu des changements majeurs, de sorte que certaines modifications et certains ajouts sont proposés dans la section d) ci-après.

Les détails sur les indicateurs de base pour l'inclusion financière des PME (SME Financial Inclusion Indicators Base Set) figurent à l'annexe 2.

C. AUTRES INDICATEURS ENVISAGEABLES

Il existe plusieurs autres indicateurs financiers sur les MPME qui pourraient être retenus.

Les indicateurs d'inclusion financière du Groupe des vingt (G20) du Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPFI) et ceux définis à partir des enquêtes sur les entreprises réalisées par la Banque mondiale (les deux premières énumérées ci-dessous) sont de nature similaire aux indicateurs de l'AFI.

Les indicateurs du Fonds européen d'investissement (FEI) sont créés en Europe et correspondent donc à un marché plus mature pour le financement des MPME.

- > **Les indicateurs d'inclusion financière du G20 mis au point par le GPFI (GPFI's G20 Financial Inclusion Indicators), (notamment le volet consacré aux « entreprises »), sont présentés à l'annexe 3.** Ces indicateurs portent sur l'accès au financement, aux comptes bancaires et aux services de paiement et sont basés sur des données mondiales accessibles au public. Ils sont particulièrement utiles pour effectuer des comparaisons de haut niveau.
- > **Les indicateurs financiers issus des enquêtes sur les entreprises, réalisées par la Banque mondiale (World Bank Enterprise Surveys) sont présentés à l'annexe 4.** Comme leur nom l'indique, ils sont basés sur les enquêtes réalisées de temps à autre par la Banque mondiale et dépendent donc pratiquement de rythme de réalisation de telles enquêtes dans un pays. Celles-ci sont relativement rares
- > **L'OCDE a fourni un cadre d'analyse à son instrument d'enquête OCDE/INFE pour mesurer les compétences financières des MPME (OECD/INFE Survey Instrument to Measure the Financial Literacy of MSMEs).** Cela permet l'élaboration de trois indicateurs de base portant sur l'éducation financière des MPME à savoir : la connaissance financière, le comportement financier et l'attitude financière. Ces indicateurs sont très utiles, mais ne sont pas inclus dans la liste élargie des indicateurs de l'AFI, car il est probablement plus important de focaliser les efforts sur la mise en place des indicateurs de base en premier.
- > **Les indicateurs mis au point par le Fonds européen d'investissement (FEI) sont basés sur l'indice d'accès au financement des PME du FEI, notamment sa version actualisée de septembre 2020 (EIF SME Access to Finance Index - September 2020 update).** Ceux-ci sont présentés à l'annexe 5. Les indicateurs fournissent une évaluation complète du paysage de l'accès au financement à la lumière de quatre composantes: les prêts, les fonds propres, le crédit et le crédit-bail, et les facteurs macroéconomiques. Étant donné que ces indicateurs ont été conçus pour le marché européen, certains pays en voie de développement pourraient rencontrer des difficultés pour collecter toutes les données relatives à ces indicateurs.

Il n'existe pas de liste détaillée d'indicateurs financiers sur les MPME féminines, malgré l'existence des indicateurs sur des questions telles que l'activité entrepreneuriale et l'environnement juridique dans lequel les MPME féminines opèrent.

- > **Women's World Banking a proposé une série d'indicateurs intitulé Gender Performance Indicators 2.0: How well are we serving women?** (voir annexe 6) qui concerne les particuliers, mais dont certains peuvent être adaptés aux MPME.

D. LA LISTE D'INDICATEURS RECOMMANDÉS POUR LES MPME

Les indicateurs de l'AFI sur le financement des MPME ont été utilisés avec succès par de nombreux membres de l'AFI et servent de base pour l'élaboration d'une liste élargie d'indicateurs qui ont été proposés. Par rapport aux indicateurs de base, la liste élargie comporte quatre changements :

- > les indicateurs de base utilisaient des indicateurs d'accès physique directement issus des indicateurs de base de l'AFI. Cette pratique a été changée afin de mettre l'accent plutôt sur les MPME et de reconnaître

qu'un meilleur accès numérique aux services est possible ;

- > l'accent est davantage mis sur la ventilation par sexe. Les questions de genre ne doivent pas être considérées uniquement dans la composante qualité, mais doivent également faire partie intégrante de toutes les dimensions des indicateurs financiers des MPME ;
- > l'utilisation croissante des services financiers numériques a été identifiée par des indicateurs supplémentaires pertinents.
- > Des nombreux indicateurs de suppléance sont disponibles lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des données pour les indicateurs de base. Cela doit rendre les indicateurs plus pratiques à compléter et à utiliser

Les membres de l'AFI sont encouragés à utiliser cet ensemble d'indicateurs en fonction des données disponibles et à travailler à l'élaboration d'un ensemble complet d'indicateurs avec le temps. Dans les prochaines mises à jour de la liste des indicateurs, des aspects supplémentaires devraient être intégrés, notamment ceux qui sont liés à l'impact et aux résultats concernant les MPME, ainsi que les questions relatives à l'éducation financière et à la conduite sur le marché.

TABLEAU ## - LISTE ÉLARGIE PROPOSÉE DES INDICATEURS DE FINANCEMENT DES MPME ET DU GIF :

■ Fait référence à des indicateurs nouveaux ou modifiés ■ Fait référence aux indicateurs contenus dans la liste d'indicateurs de base

Aspect	Indicateur	Remarque	Mesure	Source primaire
ACCÈS	Temps nécessaire pour introduire une demande de crédit		Facilité d'accès au crédit	Côté de la demande
	Proxy : Nombre de bureaux de demande de crédit/1 000 MPME	Par emplacement		Côté de l'offre
ACCÈS	Pourcentage de MPME qui soumettent des demandes de prêt numériques		Facilité d'accès au crédit par voie numérique	Côté de la demande
	Proxy : Nombre de demandes de prêt numériques des MPME/Total des demandes de prêt des MPME	Par emplacement		Côté de l'offre
ACCÈS	Temps nécessaire pour effectuer un versement d'espèces		Facilité d'accès aux transactions	Côté de la demande
	Proxy : Nombre de points de versement d'espèces/1 000 MPME	Par emplacement		Côté de l'offre
ACCÈS	Pourcentage d'entreprises ayant accès aux services financiers numériques	Ventilé par sexe	Accès aux SFN	Côté de la demande
	Proxy : Nombre de MPME effectuant des paiements numériques/1 000 MPME	Ventilé par sexe		Côté de l'offre
	Proxy : Nombre de MPME recevant des paiements numériques dans le cadre de leur activité/1 000 MPME	Ventilé par sexe		Côté de l'offre
ACCÈS	Pourcentage de PME contraintes de fournir des garanties pour tout prêt obtenu	Ventilé par sexe	Accès au crédit	Côté de la demande
ACCÈS	Proxy : Nombre de MPME ayant des comptes de dépôt/1 000 MPME *	Ventilé par sexe	Accès au crédit	Côté de la demande
	Proxy : Pourcentage de demandes de prêts refusées aux MPME	Ventilé par sexe		Côté de l'offre

TABLEAU ## - LISTE ÉLARGIE PROPOSÉE DES INDICATEURS DE FINANCEMENT DES MPME ET DU GIF :

■ Fait référence à des indicateurs nouveaux ou modifiés ■ Fait référence aux indicateurs contenus dans la liste d'indicateurs de base

Aspect	Indicateur	Remarque	Mesure	Source primaire
UTILISATION	Pourcentage de PME ayant ouvert un compte de dépôt dans une institution financière réglementée	Ventilé par sexe	Utilisation des comptes de dépôt	Côté de la demande
	Proxy : Nombre de MPME ayant des comptes de dépôt/1 000 MPME	Ventilé par sexe		Côté de l'offre
UTILISATION	Pourcentage de MPME ayant bénéficié d'un prêt ou d'un crédit non encore remboursé auprès d'une institution financière réglementée	Ventilé par sexe	Utilisation de l'assurance	Côté de la demande
	Proxy : Nombre de MPME bénéficiant d'accords de crédit/1 000 MPME	Ventilé par sexe		Côté de l'offre
UTILISATION	Pourcentage de MPME utilisant des mécanismes de financement alternatifs	Ventilé par sexe	Utilisation du financement alternatif	Côté de la demande
	Proxy : Nombre d'accords de financement alternatif en faveur des MPME/Total des accords de financement en faveur des MPME	Ventilé par sexe		Côté de l'offre
UTILISATION	Pourcentage de MPME ayant souscrit une assurance formelle sur les actifs	Ventilé par sexe, ventilé par secteur	Utilisation de l'assurance	Côté de la demande
QUALITÉ	Garanties des prêts aux PME en pourcentage des prêts accordés aux PME (en termes de valeur)	Ventilé par sexe	Niveau du soutien des pouvoirs publics au financement des PME	Côté de l'offre
QUALITÉ	Différence entre le taux moyen des prêts aux PME et le taux moyen des prêts aux entreprises	Ventilé par sexe	Coût relatif du crédit	Côté de l'offre
QUALITÉ	Pourcentage de prêts non performants (prêts accordés aux PME en retard de paiement - volume et valeur)	Ventilé par sexe	Prêts non performants	Côté de l'offre
QUALITÉ	Pourcentage de MPME ayant accès à deux ou plusieurs types de produits financiers distincts	Ventilé par sexe	Diversité des produits - satisfaction des besoins	Côté de la demande
QUALITÉ	Incidence des réclamations - Pourcentage de transactions donnant lieu à des réclamations enregistrées.	Ventilé par sexe	Qualité de la prestation de services, y compris la qualité du partage d'informations sur les produits	Côté de l'offre
	Proxy : Pourcentage de clients actifs ayant introduit une réclamation	Ventilé par sexe		Côté de la demande

* Le pourcentage de prêts refusés aux MPME, ou le taux de rejet des prêts aux MPME, peut être utilisé comme un indicateur indirect du déficit de financement des MPME. Comme mentionné précédemment, le déficit de financement correspond à la demande totale non satisfaite de financement des MPME, tandis que le taux de rejet des prêts aux MPME ne concerne que la demande non satisfaite en termes de prêts effectivement sollicités. Malgré cette différence, les deux indicateurs devraient présenter des tendances très similaires et le taux de refus de prêts aux MPME est plus facile à déterminer, car il peut être obtenu directement auprès des PSF.

* Les demandes de prêts numériques des MPME font référence aux exemples où la MPME peut introduire la demande de prêt à distance par des moyens numériques, c'est-à-dire sans avoir besoin de se rendre dans une agence ou auprès d'un agent de crédit à cet effet. Cela peut prendre de nombreuses formes, allant d'un processus presque entièrement automatisé où la MPME soumet la demande et où l'authentification du client et l'évaluation du crédit sont effectuées numériquement (par exemple, sur la base des données de paiement auxquelles le processus d'évaluation du prêt a accès), à la simple soumission numérique de tous les documents et autorisations nécessaires (pour accéder à des informations supplémentaires lorsque de telles informations existent) à un fournisseur de prêts.

* Les accords de crédit aux MPME font référence à tous les contrats où l'accès au crédit ou au financement alternatif a entraîné la signature d'un accord ou d'un contrat régissant le fonctionnement régulier de l'accord. Cela inclut tous les prêts, lignes de crédit, crédit-bail et affacturage, financement de la chaîne d'approvisionnement et autres, mais exclut les subventions et les fonds propres. En somme, chaque fois qu'un accord est conclu entre une MPME et un organisme de crédit réglementé sur une quelconque forme de financement, il entre dans cette catégorie.

* Les prêts non performants sont en général des prêts en retard de plus de 90 jours ou 180 jours (la période spécifiée varie en fonction du secteur et du type de prêt) ou qui sont peu susceptibles d'être entièrement remboursés sans recours à une garantie.



8. ANALYSE DES DONNÉES : UTILISATION DES DONNÉES POUR PROMOUVOIR DURABLEMENT LES MPME ET LE GENRE ET L'INCLUSION FINANCIERE

L'utilisation optimale des données collectées est un enjeu capital. L'objectif principal de l'analyse est de soutenir les politiques et les initiatives sur la base de données probantes chiffrées.

Dans le même temps, les autres acteurs du marché doivent être formés et encouragés à utiliser les données pour offrir des services plus adaptés, plus durables et plus sensibles à l'aspect du genre.

L'analyse des données et l'interprétation des résultats en tenant compte de l'aspect du genre sont indispensables pour permettre aux prestataires de fournir des services qui favorisent l'égalité des genres. Par conséquent, les capacités des analystes doivent être renforcées dans ces domaines afin de leur permettre de mieux cerner et appréhender les facteurs clés qui affectent l'entrepreneuriat féminin.

La collecte d'informations auprès des MPME sur la conception des politiques et des produits n'est pas un processus linéaire et nécessite une approche itérative, impliquant des personnes qui ont une bonne connaissance du secteur des MPME, des questions liées au genre et des produits et services proposés par les PSF. Des analyses de données supplémentaires peuvent souvent s'avérer utiles, de même que des comparaisons avec d'autres pays se trouvant dans un contexte de développement similaire.

Les étapes de base de l'analyse sont :

1. Utiliser les données pour créer ou enrichir les principaux indicateurs et les indicateurs substitutifs.
2. Observer l'évolution du niveau des indicateurs par rapport à la dernière évaluation et, si des données supplémentaires sont disponibles, observer la tendance des indicateurs.
3. Repérer les changements sur le marché et les initiatives publiques par rapport aux tendances pour essayer de déterminer les causes de ces changements.
4. Comparer les niveaux (et les tendances) des indicateurs avec ceux de pays semblables, où de telles données sont disponibles. Cela peut permettre de mieux comprendre les raisons des changements éventuels constatés au niveau des indicateurs.
5. Tenir compte des différents développements du secteur financier, par exemple des changements relatifs au système d'information sur le crédit.

6. Fixer des objectifs pour la période suivante en utilisant le niveau et la tendance des indicateurs. Obtenir au préalable l'approbation des prestataires de services concernés pour traduire les objectifs en cibles.
7. Explorer les différences observées au niveau des indicateurs ventilés par sexe. Pour ce faire, le recours à des groupes de discussion pour avoir une meilleure compréhension de la situation peut s'avérer nécessaire.
8. Permettre et inciter les PSF à utiliser les données pour soutenir l'élaboration de leurs produits et de leurs stratégies commerciales.
9. En tenant compte des indicateurs dans leur ensemble, vérifier s'il existe des éléments catalyseurs pour un changement des stratégies de développement du secteur financier.



ETUDE DE CAS 7²⁸ : UTILISATION DES DONNÉES POUR ORIENTER LA CONCEPTION DES PRODUITS AU CHILI^{29,30}

La Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras de Chile (SBIF) qui est l'autorité de régulation du secteur financier au Chili, a entamé la collecte des données ventilées par sexe auprès des PSF il y a près de deux décennies, ceci dans le cadre d'un programme qui s'est étendu au fil du temps.

Ces données relatives à l'offre ont été utilisées pour la préparation du rapport annuel sur le genre dans le système financier. Cela a permis aux PSF d'élaborer des programmes spécifiquement destinés à la promotion des femmes à travers l'identification des écarts entre les genres, la collecte des informations sur les femmes non bancarisées ou mal desservies et la conception de produits et services spécifiquement destinés au marché féminin. La banque publique BancoEstado s'est servie des données du rapport élaboré par la SBIF pour concevoir et lancer son compte bancaire de base « CuentaRUT » destiné aux femmes. Après avoir réalisé des recherches supplémentaires sur les problèmes auxquels font face les femmes entrepreneures, et en combinant ces informations avec le rapport SBIF, la banque a mis au point le programme de promotion des femmes entrepreneures Crece Mujer Emprendedora » (Grow Entrepreneur Woman). Ce programme cible les femmes entrepreneures et porte sur l'accès au capital, à l'éducation et à la mise en réseau. Le rapport annuel sera l'un des outils de suivi utilisés par la banque, et il est également utilisé pour mettre en relief les débouchés commerciaux.

L'Association chilienne des banques et des institutions financières A.G. (Chilean Banks and Financial Institutions Association A.G., ABIF) a publié des notes de recherche sur les tendances bancaires des femmes en soulignant les opportunités de croissance liées à la participation croissante des femmes entrepreneures aux marchés du crédit, basée notamment sur les taux de défaillance plus faibles chez les femmes.

28 L'étude de cas 7 est basée sur les publications énumérées ci-après.

29 Voir OCDE. 2020. Evolution and Trends in SME Finance Policies since the Global Financial Crisis. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.oecd.org/industry/smes/Trends-SME-Finance-Policy-July-2020.pdf>.

30 Voir Financial Alliance for Women The Case of Chile. What 14 Years of Women's Banking Data Can Tell Us. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://financialallianceforwomen.org/summit_panel/the-case-of-chile/.

9. DIFFUSION DES INFORMATIONS



Il est important pour les autorités de régulation de mobiliser tous les acteurs de l'écosystème des MPME afin de partager les connaissances acquises, les propositions d'utilisation de ces connaissances et les attentes du marché par rapport aux autorités de régulation et décideurs politiques.

Toutes les parties prenantes concernées doivent être impliquées, notamment :

1. les autres autorités de régulation et les organismes publics afin d'orienter leurs politiques et de les tenir informées ;
2. les PSF et les FinTechs (de préférence par l'intermédiaire de leurs organes ou associations représentatifs) pour signaler les opportunités et les insuffisances du marché ;
3. les MPME afin de les tenir informées et de leur permettre de se préparer aux changements éventuels ;
4. d'autres organisations œuvrant pour le développement des MPME pour les tenir informées et leur permettre de participer à l'élaboration des politiques ;
5. les institutions académiques pour susciter de nouvelles recherches sur la base des données disponibles ;
6. les associations de femmes d'affaires et les organismes représentatifs des secteurs formel et informel.



ÉTUDE DE CAS 8 : LA DIFFUSION PAR L'ESWATINI DES INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT DES MPME

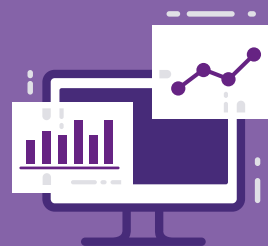
Le Centre pour l'inclusion financière, qui relève du ministère des Finances d'Eswatini, coordonne la diffusion des informations sur le marché des MPME avec toutes les parties prenantes, y compris tous les ministères et organismes publics concernés, les PSF et les MPME.

Un comité technique regroupant des acteurs de tous les secteurs examine les conclusions et les recommandations avant de les publier.

Dans le cas des enquêtes sur la demande, un atelier national a été organisé afin de vulgariser les résultats, de partager les informations et de mettre en place des comités de travail spécialisés pour examiner les principaux défis et problèmes identifiés. L'atelier s'est déroulé sous la supervision du ministère des Finances et y ont participé toutes les autorités de régulation, les directeurs généraux des PSF, les organismes impliqués dans la promotion des MPME, tels que l'agence chargée de l'enregistrement, l'agence de statistiques ainsi que les agences de développement régionales et internationales.

Les organisations représentatives des MPME ont été associées au comité technique et ont également été consultées au préalable pour vérifier si toutes les questions qu'elles avaient à l'esprit avaient été abordées dans l'étude.

Les rapports sur les recherches et les résultats ont été rendus publics sous forme de brochures d'information, les données de base disponibles (« données brutes ») étant communiquées sur demande aux organisations intéressées par des analyses approfondies.



10. PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME : SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DESTINÉES AUX AUTORITÉS DE RÉGULATION

Les autorités de régulation et les décideurs politiques sont encouragés à :

1. ÉLABORER DES DÉFINITIONS COMMUNES À L'ÉCHELLE NATIONALE SUR LES MPME

Les entreprises formelles et informelles, les MPME appartenant à des femmes, dirigées par des femmes et gérées par des femmes, ainsi que leurs significations pour la collecte de données ventilées.

2. VEILLER À INCLURE LE MAXIMUM POSSIBLE DE PSF DANS LE PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNÉES SUR LES MPME

Normalement inclure dans le processus de collecte de données les PSF qui ne font pas actuellement partie du cadre réglementaire, même s'ils ne sont pas assujettis à la réglementation et à la surveillance; en ce qui concerne les PSF étrangères surtout dans le domaine des technologies financières et des SFN, établir une relation de travail avec les autorités de régulation du pays d'origine.

3. INSTAURER UNE CULTURE DE VENTILATION DES DONNÉES PAR SEXE PARMI LES PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS ET NON FINANCIERS

Mener une campagne de sensibilisation bien structurée et sensible au genre, comprenant une analyse de rentabilité commerciale des PSF, et travailler en collaboration avec les organisations locales et internationales œuvrant pour la promotion du GIF. Créer un programme de renforcement des capacités en faveur des PSF pour leur permettre de mieux comprendre et appréhender l'approche sexospécifique lors de la conception de produits et services.

4. IDENTIFIER LES INDICATEURS LES MIEUX ADAPTÉS POUR MESURER L'INCLUSION FINANCIÈRE DES MPME ET LE GIF

La meilleure façon d'y parvenir consiste à collaborer avec d'autres parties prenantes de l'environnement politique, afin de définir les objectifs stratégiques à inclure et les questions émergentes, à la fois sur le marché des MPME et dans le secteur en constante évolution des services financiers.

5. PLANIFIER EN DÉTAIL LE PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES, SUR LA BASE DES INDICATEURS ET DES QUESTIONS ÉMERGENTES

Déterminer quelles sont les meilleures données collectées sur la demande, sur l'offre et auprès d'autres sources, le cas échéant ; veiller également à ce que toutes les exigences en matière de données soient prises en compte, mais s'assurer que les PSF peuvent raisonnablement satisfaire aux exigences supplémentaires en matière de données et commencer par ce qui est disponible.

6. S'ASSURER QUE L'INFRASTRUCTURE DE GESTION DES DONNÉES EST SUFFISAMMENT PERFORMANTE POUR TRAITER LES DONNÉES ATTENDUES

Qu'elle est numérisée dans la mesure du possible et que des accords d'échange de données numériques sont signés avec d'autres autorités de régulation et fournisseurs de données ; s'assurer que des mesures appropriées de protection et de sécurité des données sont approuvées et mises en œuvre à tous les niveaux du système de collecte de données.

7. RECOMMANDER ET, LE CAS ÉCHÉANT, AIDER LES PSF À DISPOSER AUSSI D'UN SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES PERFORMANT

Pouvant leur permettre d'échanger numériquement des données avec les autorités de régulation et de procéder à des analyses de données, Pour ce faire, le recours aux portails de données et aux API doit être encouragé.

8. METTRE EN PLACE UNE OU PLUSIEURS PLATEFORMES POUVANT ÊTRE UTILISÉES NON SEULEMENT POUR COORDONNER LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONNÉES

Mais également pour communiquer des points de vue et diffuser des résultats par le biais de supports tels que des forums avec un portail de base de données permettant de mettre à disposition toutes les données publiques.

LISTE DES ACRONYMES

ABIF	Chilean Banks and Financial Institutions Association A.G.	IMF	Institution de microfinance
ADB	Banque asiatique de développement	MicroDRI	Micro-assurance contre les risques de catastrophes
AFI	Alliance pour l'inclusion financière	MPC	Comité de politique monétaire
API	Interface de programmation d'application	MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
BoG	Banque centrale de Ghana	MSMED	Plan de développement des MPME
BSP	Bangko Sentral ng Pilipinas (Banque centrale de Philippines)	IFNB	Institutions financières non bancaires
CFI	Centre pour l'inclusion financière	PDN	Plan de développement national
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc	SNIF	Stratégie nationale d'inclusion financière
CNBV	Comisión Nacional Bancaria y de Valores	NFIT	Groupe de travail national sur l'inclusion financière (Fidji)
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
COVID-19	Pandémie de coronavirus 2019	OMPIC	Office marocain de la propriété industrielle et commerciale
RSE	Responsabilité sociale des entreprises	ORASS	Système de surveillance analytique réglementaire en ligne
SFN	Services financiers numériques	P2P	De personne à personne
DTI	Ministère du commerce et de l'industrie (Philippines)	PCW	Commission des Philippines sur les femmes
EA	Enumeration Area (zone de recensement)	PSA	Philippine Statistics Authority
FEI	Fonds européen d'investissement	RBF	Banque de réserve des Fidji
ENAFIN	Enquête nationale sur le financement des entreprises (Mexique)	RegTech	Technologie réglementaire
FAS	Financial Access Survey (enquête sur l'accès aux services financiers)	SBIF	Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras de Chile
FIDWG	Groupe de travail sur les données de l'Alliance pour l'inclusion financière	Sida	Agence suédoise de développement et coopération Internationale
FinTech	Technologie financière	SIS	Institut suédois des normes
FISC	Comité directeur pour l'inclusion financière	PME	Petites et moyennes entreprises
PSF	Prestataire de services financiers	SMEFWG	Groupe de travail sur le financement des PME
G20	Groupe des vingt	SupTech	Technologie de surveillance
GBA	Global Banking Alliance for Women	We-Fi	Initiative de financement des femmes entrepreneurs
PIB	Produit intérieur brut	WFID	Women's Financial Inclusion Data Partnership (partenariat pour les données sur l'inclusion financière des femmes)
GEM	Global Entrepreneurship Monitor		
GIF	Genre et inclusion financière		
GPBM	Groupement professionnel des banques du Maroc		
GPFI	Partenariat mondial pour l'inclusion financière		
HMT	Her Majesty's Treasury		
BID	Banque interaméricaine de développement		
SFI	Société financière internationale (faisant partie du Groupe de la Banque mondiale)		
FMI	Fonds monétaire international		
ISO	Organisation internationale de normalisation		
MAP	Making Access Possible		
BMD	Banque multilatérales de développement		

BIBLIOGRAPHIE

PORTAILS DE DONNÉES

Organisation de coopération et de développement économiques. Portail de données sur le genre de l'OCDE. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.oecd.org/gender/data/entrepreneurship/#d.en.387805>.

DOCUMENT DU GOUVERNEMENT

République des Fidji. 2017. 5-Year & 20-Year National Development Plan. Transforming Fiji. Ministère de l'économie. Novembre 2017. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.fiji.gov.fj/getattachment/15b0ba03-825e-47f7-bf69-094ad33004dd/5-Year-20-Year-NATIONAL-DEVELOPMENT-PLAN.aspx>.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP). « Gender-Focused MSME Demand-Side Survey of the Philippines Launched. » Communiqué de presse, 29 mars 2021. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.bsp.gov.ph/SitePages/MediaAndResearch/MediaDisp.aspx?ItemId=5727>.

RAPPORTS ET ÉTUDES

Groupe de travail sur les données de l'Alliance pour l'inclusion financière (Alliance for Financial Inclusion Data Working Group, FIDWG). 2019. Alliance for Financial Inclusion Policy Model: AFI Core Set of Financial Inclusion Indicators. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2019-12/AFI_PM_Core%20Set_FINAL_digital.pdf.

Alliance pour l'inclusion financière. Septembre 2015. SME financial inclusion indicators base set (SME finance base set), Guideline Note No. 16. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.afi-global.org/wp-content/uploads/publications/afi_smefwg_wg_guideline_note_stg2.pdf.

Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP). 2020. 2020BSP Financial Inclusion Initiatives. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.bsp.gov.ph/Media_And_Research/Year-end%20Reports%20on%20BSP%20Financial%20Inclusion%20Initiatives/2020/microfinance_2020.pdf.

Commission européenne. Directorate General Enterprise and Industry. 2007. (Direction général des entreprises et de l'industrie). 2007 « The SME life cycle and financing Needs ». Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.iosco.org/library/annual_conferences/pdf/41/Chanetsa.pdf.

Financial Alliance for Women. The Case of Chile. What 14 Years of Women's Banking Data Can Tell Us. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://financialallianceforwomen.org/summit_panel/the-case-of-chile/.

Franziska Ohnsorge et Shu Yu, eds. 2021. The Long Shadow of Informality: Challenges and Policies. Advance edition. Le Groupe de la Banque mondiale. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.smefinanceforum.org/sites/default/files/publication/Informal-economy-full-report.pdf>.

Partenariat mondial pour l'inclusion financière. 2016. G20 Financial Inclusion Indicators (2016 Update). Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.gpfi.org/sites/gpfi/files/documents/G20%20Financial%20Inclusion%20Indicators%20282016%20Update%29.pdf>.

Société financière internationale. 2011. Strengthening Access to Finance for Women-Owned SMEs in Developing Countries. Page 6. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/101351468156252909/pdf/667610WP00PUBL065805B0Strengthening.pdf>.

Société financière internationale. 2014. Women-Owned SMEs: A Business Opportunity for Financial Institutions. A Market and Credit Gap Assessment and IFC's Portfolio Gender Baseline. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/44b004b2-ed46-48fc-8ade-aa0f485069a1/WomenOwnedSMEs+Report-Final.pdf?MOD=AJPERES&CVID=kiiZZDZ>.

Société financière internationale. 2017. Déficit de financement des MPME. Assessment of the shortfalls and opportunities in financing micro, small and medium enterprises in emerging markets. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/03522e90-a13d-4a02-87cd-9ee9a297b311/121264-WP-PUBLIC-MSMEReportFINAL.pdf?MOD=AJPERES&CVID=m5SwAQA>.

Organisation internationale de normalisation. 2021. Women's entrepreneurship – Key definitions and general criteria. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:iwa:34:ed-1:v1:en>.

Centre du commerce international. 2020. Technical Note: Definition for Women's Businesses. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.empowerwomen.org/-/media/uploads/unwomen/empowerwomen/resources/itciwa%20technical%20note%20on%20definitional%20issues%20for%20wobsfinal-20200904141603.pdf?vs=1607>.

Krylova, Y., Meunier, F. et Ramalho, R. 2017. Women's entrepreneurship: How to measure the gap between new female and male entrepreneurs? (en anglais). Document de travail sur la recherche sur les politiques, n°. WPS 8242, Washington, D.C. Groupe de la Banque mondiale. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/>

documentdetail/704231510669093889/womens-entrepreneurship-how-to-measure-the-gap-between-new-female-and-male-entrepreneurs.

Medina, L. et Schneider F. « Shedding Light on the Shadow Economy: A Global Database and the Interaction with the Official One. » Document de travail CESifo n° 7981. Une première version de ce document a été présentée au 7e Forum statistique du FMI intitulée : « Measuring the Informal Economy », Siège du FMI, Washington, D.C., 14-15 novembre 2019. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3502028.

Organisation de coopération et de développement économiques. 2020. Evolution and Trends in SME Finance Policies since the Global Financial Crisis. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.oecd.org/industry/smes/Trends-SME-Finance-Policy-July-2020.pdf>.

Torfs, Wouter. 2020. The EIF SME Access to Finance Index - Version actualisée de septembre 2020. Document de travail 2020/68 du FEI. Septembre 2020. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.eif.org/news_centre/publications/eif_working_paper_2020_68.pdf.

Avocate spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la finance inclusive pour le développement (UNSGSA) Collecting and Using Gender-Disaggregated Data for Financial Policymaking. Key findings from 11 countries. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.unsgsa.org/sites/default/files/resources-files/2020-09/Policy_Note_Gender-Disaggregated_Data_FINAL.pdf.

Initiative de financement des femmes entrepreneures. 2020. Rapport annuel 2020. Initiative de financement des femmes entrepreneures. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://we-fi.org/wp-content/uploads/2021/03/WeFi-Annual-Report-2020.pdf>.

Women's Financial Inclusion Data (WFID) partnership. 2020. Partnership Principles. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.findevgateway.org/sites/default/files/2020-04/WFID%20Partnership%20Principles_FINAL.pdf.

Women's World Banking. 2015. Gender Performance Indicators 2.0: How well are we serving women? Disponible (en anglais) à l'adresse : http://www.womensworldbanking.org/wp-content/uploads/2013/06/GenderPerformanceIndicators_2015_WomensWorldBanking.pdf.

World Bank Brief. 2015. How to Measure Financial Inclusion. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/topic/financialinclusion/brief/how-to-measure-financial-inclusion>.

Groupe de la Banque mondiale. 2020. G-20: Data Enhancements and Coordination in SME Finance. Stocktaking Report. GPFI 2020. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.smefinanceforum.org/sites/>

[default/files/G-20%20Data%20Enhancement%20and%20Coordination%20in%20SME%20FinanceReport%20lowres%20final%204_22.pdf](https://www.worldbank.org/en/topic/financialinclusion/brief/default/files/G-20%20Data%20Enhancement%20and%20Coordination%20in%20SME%20FinanceReport%20lowres%20final%204_22.pdf).

Groupe de la Banque mondiale. 2020. Women, Business and the Law 2020. Washington, D.C, Banque mondiale. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32639>.

Groupe de la Banque mondiale. Small and Medium Enterprises (SMEs) Finance. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/topic/smefinance>.

ENQUÊTES

FinMark Trust. 2019. FinScope Malawi 2019: Micro, Small and Medium Enterprise (MSME) Survey. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://finmark.org.za/system/documents/files/000/000/498/original/FinScope_MSME_Survey_Malawi_2019_Report.pdf?1615982038.

Organisation de coopération et de développement économiques. 2019. OECD/INFE Survey Instrument to Measure the Financial Literacy of MSMEs. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.oecd.org/financial/education/2019-survey-to-measure-msme-financial-literacy.pdf>.

Banque mondiale. Enterprise Surveys. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.enterprisesurveys.org/en/enterprisesurveys>.

ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DE L'AFI INTERROGÉS

Pays	Institution	Responsable interrogé
ESWATINI	Banque centrale d'Eswatini	Gcina Patrick Nxumalo Vuyiswa Vilakati Hlengiwe Gumedze
ESWATINI	Centre pour l'inclusion financière (CFI)	Phumzile Nhleko-Mtetwa Susan Nonhlanh
FIDJI	Banque de réserve des Fidji (RBF)	Swastika Singh Sakiusa Nabou
GHANA	Banque centrale du Ghana (BoG)	Elsie Addo Awadzi Clarissa Kudowor Dr. Naa Akofio-Sowah
MEXIQUE	Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV)	Marco Antonio Del Río Chivardi Christopher Edmundo Castro Solares
MAROC	Bank Al-Maghrib/Observatoire des PME	Dr. Amal Idrissi
PHILIPPINES	Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP)	Mynard Bryan Mojica Golda P. Cainglet May Valdez Amelia Bernardo-Damian Maria Cynthia M. Sison

ANNEXE 2 : ENSEMBLE DES INDICATEURS DE BASE D'INCLUSION FINANCIÈRE DES PME DE L'AFI ³¹

Dimension	Catégorie	#	Indicateur	Mesure	
ACCÈS	Accès aux services financiers numériques accès	4	Pourcentage d'entreprises ayant accès aux services financiers numériques	Étendue de l'accès aux services financiers numériques	
		4.1x	Pourcentage de la population ayant accès aux services financiers numériques		
	Accès au crédit	5	Pourcentage de PME tenues de fournir une garantie sur tout prêt existant	Étanchéité de conditions de crédit	Cet indicateur est basé sur un indicateur de l'OCDE
UTILISATION	Entreprises ayant accès au système bancaire formel entreprises	1	Pourcentage de PME disposant d'un compte de dépôt dans une institution financière réglementée	Utilisation des comptes de dépôt	Indicateur du G20
		1.1x	$\frac{\text{Nombre de PME ayant un compte de dépôt}}{\text{Nombre de comptes de dépôt}}$		
		1.2x	$\frac{\text{Nombre de PME déposantes}}{\text{Nombre de déposants}}$		
	Entreprises ayant bénéficié d'un prêt ou d'un crédit non encore remboursé	2	Pourcentage de PME ayant un prêt ou une ligne de crédit en cours dans un établissement réglementé institution financière	Utilisation des facilités de prêt	Indicateur du G20
		2.1x	$\frac{\text{Nombre de PME avec des crédits en cours}}{\text{Nombre de prêts en cours}}$		
		2.2x	$\frac{\text{Nombre de prêts aux PME non encore remboursés}}{\text{Nombre de prêts non encore remboursés}}$		
QUALITÉ	Garanties des prêts accordés aux PME	1	Garanties de prêts aux PME en pourcentage de prêt PME (en termes de valeur)	Extend of public support for SME	Indicateur de l'OCDE
		1.1x	$\frac{\text{Nombre de prêts aux PME avec garanties}}{\text{Nombre de prêts aux PME}}$		

Source : AFI. Septembre 2015. SME financial inclusion indicators base set (SME finance base set), Guideline Note No. 16.

³¹ Voir Groupe de travail sur les données de l'Alliance pour l'inclusion financière (Alliance for Financial Inclusion Data Working Group, FIDWG). 2019. Alliance For Financial Inclusion Policy Model: AFI Core Set of Financial Inclusion Indicators. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2019-12/AFI_PM_Core%20Set_FINAL_digital.pdf.

ANNEXE 2 : A CONTINUÉ

ENSEMBLE DES INDICATEURS D'INCLUSION FINANCIÈRE DES PME DE L'AFI

Dimension	#	Indicateur	Mesure	Remarque
Coût relatif du crédit	2	Différence entre le taux moyen des prêts aux PME et le taux moyen des prêts aux entreprises	Prime de risque appliquée aux prêts accordés aux PME	Sur la base d'un indicateur de l'OCDE
Comptes de PME appartenant à des femmes	3	Pourcentage de PME appartenant à des femmes ayant un compte de dépôt auprès d'une institution financière réglementée	Égalité des genres en matière d'accès des PME aux services financiers	
	3.1x	$\frac{\text{Nombre de PME appartenant à des femmes ayant un compte de dépôt}}{\text{Nombre de comptes de dépôt}}$		
Prêts aux PME appartenant à des femmes	4	Pourcentage de PME appartenant à des femmes bénéficiant d'un prêt ou d'un crédit non encore remboursé auprès d'une institution réglementée	Égalité des genres en matière d'accès des PME aux services financiers	
	4.1x	$\frac{\text{Pourcentage de PME appartenant à des femmes bénéficiant d'un prêt non encore remboursé}}{\text{Nombre de prêts non encore remboursés}}$		
Prêts non performants	5	Pourcentage de prêts aux PME non performants : Par rapport au total des prêts Par rapport aux prêts accordés aux PME	Prêts responsables/ Solvabilité des PME	Sur la base d'un indicateur de l'OCDE

Source: AFI. September 2015. SME financial inclusion indicators base set (SME finance base set), Guideline Note No. 16.

ANNEXE 3 : LES INDICATEURS DU GPFI³²

INDICATEURS D'INCLUSION FINANCIÈRE DU G20

INDICATEURS D'UTILISATION : ENTREPRISES

8A°	Entreprises ayant accès au système bancaire formel	PME ayant ouvert un compte dans une institution financière formelle (%) Pourcentage de petites ou moyennes entreprises (PME) ayant ouvert un compte dans une banque ou une autre institution financière formelle.	BM Entreprises Enquêtes	3-5 ans
8B		Comptes de dépôt des PME (en % des sociétés non financières emprunteuses) Nombre de comptes de dépôt de PME (en % des sociétés non financières emprunteuses)	Enquêtes du FMI Accès aux services financiers	Annuel
9AQ	Entreprises ayant bénéficié prêt ou ligne de crédit en cours auprès d'une institution réglementée	PME ayant bénéficié d'un prêt ou d'un crédit non encore remboursé (%) Pourcentage de PME ayant bénéficié d'un prêt ou d'un crédit en cours auprès d'une banque ou d'une autre	Enquêtes de la BM sur les entreprises	3-5 ans
9B		Comptes de prêts des PME (en % des sociétés non financières emprunteuses) Nombre de comptes de prêts aux PME (en % des sociétés non financières emprunteuses)	Enquêtes du FMI Accès aux services financiers	Annuel
10°	Paielements numériques effectués vers ou	PME qui effectuent ou reçoivent des paiements numériques à partir d'un compte (%) Pourcentage de PME qui effectuent ou reçoivent des paiements	BM Entreprises Enquêtes	3-5 ans

INDICATEURS DE QUALITÉ : OBSTACLES À L'UTILISATION

19G	Obstacles à l'accès au crédit	Pourcentage de PME ayant dû fournir une garantie pour obtenir leur dernier prêt bancaire (reflète le resserrement des conditions d'octroi de crédit) Obtenir un crédit : l'influence des systèmes d'information sur le crédit et l'efficacité des lois sur les garanties et la faillite dans le cadre de la facilitation des prêts. Mesuré en tant que « Distance to frontier » (distance par rapport à une frontière) Le score de « Distance to frontier » permet d'évaluer le niveau absolu de la performance réglementaire ainsi que ses progrès. Cette mesure permet de déterminer la distance de chaque économie par rapport à une « frontière », qui représente la meilleure performance enregistrée sur chacun des indicateurs dans toutes les économies de l'échantillon de Doing Business depuis 2005. Cela permet aux utilisateurs à la fois de voir l'écart entre la performance d'une économie donnée et la meilleure performance en tout temps et d'évaluer le progrès absolu au niveau de l'environnement réglementaire de l'économie au fil du temps, tel que mesuré par Doing Business. La distance d'une économie par rapport à une frontière est exprimée sur une échelle de 0 à 100, où 0 représente la performance la plus faible et 100 la frontière. A titre d'exemple, si une économie obtient un score de 75 au DB 2015, cela signifie qu'elle se situe à 25 % de la frontière définie à partir des meilleures performances de toutes les économies et au fil du temps	Entreprises de la BM 3-5 ans Enquêtes et OCDE Tableau de bord d'indicateurs sur les PME GBM Doing Business du GBM	Annuel
-----	-------------------------------	---	--	--------

32 Voir GPFI. 2016. G20 Financial Inclusion Indicators (2016 Update). Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.gpfi.org/sites/gpfi/files/documents/G20%20Financial%20Inclusion%20Indicators%20%282016%20Update%29.pdf>

ANNEXE 4 : ENQUÊTE SUR LES ENTREPRISES RÉALISÉE PAR LA BANQUE MONDIALE³³

- 1 Pourcentage d'entreprises ayant un compte courant ou un compte d'épargne
- 2 Pourcentage d'entreprises ayant obtenu un prêt bancaire ou un crédit
- 3 Proportion de prêts nécessitant une garantie (%)
- 4 Valeur de la garantie requise pour obtenir un prêt (% du montant du prêt)
- 5 Pourcentage d'entreprises n'ayant pas besoin de prêt
- 6 Pourcentage d'entreprises ayant vu leur dernière demande de prêt rejetée
- 7 Pourcentage d'entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements
- 8 Proportion des investissements financés sur fonds propres (%)
- 9 Proportion des investissements financés par des banques (%)
- 10 Pourcentage d'entreprises ayant recours aux banques pour financer leur fonds de roulement
- 11 Pourcentage d'entreprises ayant recours au crédit fournisseur/client pour financer leur fonds de roulement
- 12 Proportion du fonds de roulement financé par les banques (%)
- 13 Pourcentage d'entreprises ayant identifié l'accès au financement comme un obstacle majeur

ANNEXE 5 : LES INDICATEURS DU FONDS EUROPÉEN D'INVESTISSEMENT (FEI)³⁴

ENCADRÉ 1 : LES QUATRE SOUS-INDICES ESAF ET LEURS INDICATEURS RESPECTIFS D'ACCÈS DES PME AU FINANCEMENT

PRÊTS :

- > Pourcentage de PME utilisant des prêts bancaires au cours des 6 derniers mois
- > Pourcentage de PME utilisant de subventions ou de prêts bancaires subventionnés au cours des 6 derniers mois
- > Pourcentage de PME ne demandant pas de prêt bancaire en raison d'un éventuel rejet au cours des 6 derniers mois
- > Taux d'intérêt sur les prêts inférieurs à 250 000 EUR (taux variable avec IRF jusqu'à 1 an)
- > Variations du taux d'intérêt (moins de 250 000 EUR contre plus de 1 000 000 EUR pour un taux variable avec IRF jusqu'à 1 an)

FONDS PROPRES :

- > Investissements en capital-risque I PIB
- > Valeur du marché des actions introduites en bourse/ PIB
- > Pourcentage de PME utilisant des capitaux propres au cours des 6 derniers mois

CRÉDIT ET CRÉDIT-BAIL :

- > Pourcentage de PME ayant recours à un découvert bancaire, une ligne de crédit ou un découvert sur carte de crédit au cours des 6 derniers mois
- > Pourcentage de PME n'ayant pas fait de demande relative aux produits ci-dessus mentionnés en raison d'un éventuel rejet au cours des 6 derniers mois
- > Pourcentage de PME utilisant le crédit-bail ou la location-vente au cours des 6 derniers mois
- > Taux d'intérêt moyen appliqué aux PME pour les demandes de crédit ou de découvert bancaire au cours des 6 derniers mois

FACTEURS MACROÉCONOMIQUES :

- > Écart entre le PIB réel et le PIB potentiel
- > Prêts non performants des banques par rapport au montant total des prêts accordés
- > Pourcentage de PME qui estiment qu'il n'existe pas d'obstacles en matière de financement

33 Voir Banque mondiale. Enterprise Surveys. Disponible (en anglais) à l'adresse : <https://www.enterprisesurveys.org/en/enterprisesurveys>.

34 Voir Torfs, Wouter. 2020. The EIF SME Access to Finance Index - Version actualisée de septembre 2020. Document de travail 2020/68 du FEI. Septembre 2020. Disponible (en anglais) à l'adresse : https://www.eif.org/news_centre/publications/eif_working_paper_2020_68.pdf.

ANNEXE 6 : LES INDICATEURS DU WOMEN'S WORLD BANKING³⁵

Promotion des femmes	Taux de promotion du personnel, par sexe Taux de rétention du personnel, par sexe
Satisfaction du client	Score de satisfaction du client, par sexe
Importance des efforts en faveur des femmes	Pourcentage de femmes clientes se trouvant en dessous d'un seuil de pauvreté défini Solde initial moyen des prêts en pourcentage du revenu national brut (RNB) par habitant, par sexe
Progrès économique	Variation moyenne en pourcentage du revenu net des entreprises ou des actifs, par sexe Variation moyenne en pourcentage du revenu ou des actifs des ménages, par sexe
Éducation des femmes	Pourcentage de femmes clientes qui participent à des programmes d'éducation financière Pourcentage de femmes membres du conseil d'administration, du personnel, des cadres supérieurs, des cadres intermédiaires et du personnel de première ligne
Bien-être familial	Pourcentage de femmes clientes ayant des enfants d'âge scolaire qui sont scolarisés Pourcentage de femmes clientes dont les conditions de logement se sont améliorées
Diversité des genres	Pourcentage de femmes membres du conseil d'administration, du personnel, des cadres supérieurs, des cadres intermédiaires et du personnel de première ligne
Diversité des produits	Pourcentage de femmes clientes ayant accès à au moins deux types distincts de produits financiers volontaires.
Fidélisation des femmes emprunteuses	Taux de rétention des emprunteurs, par sexe Pourcentage de femmes emprunteuses, par cycle de prêt ou par année de souscription
Autodétermination	Pourcentage de femmes qui utilisent leur prêt pour leur propre activité économique
Compréhension des besoins des femmes	Pourcentage de clients ayant participé à des études de marché, par sexe
Part du portefeuille de prêts consacrée aux femmes	Pourcentage du portefeuille de prêts et solde moyen des prêts, par sexe
Femmes emprunteuses	Pourcentage de femmes emprunteuses par rapport au total des emprunteurs Pourcentage de nouveaux emprunteurs femmes par rapport au total des nouveaux emprunteurs
Femmes épargnantes	Pourcentage des comptes d'épargne des femmes par rapport au total des comptes d'épargne Pourcentage des femmes épargnantes par rapport au total des épargnants Pourcentage des nouvelles épargnantes par rapport au total des nouveaux épargnants
Actifs des femmes	Pourcentage du portefeuille d'épargne, par sexe. Solde moyen des comptes d'épargne, par sexe
Retour d'information sur l'expérience des femmes	Pourcentage de clients ayant introduit des requêtes ou des réclamations, par sexe
Pénétration du marché par les femmes	Pourcentage de femmes clientes par rapport à l'ensemble du marché
Part de marché des femmes	Pourcentage de femmes clientes par rapport au nombre total de femmes desservies par des prestataires similaires sur le marché.
Capacité de remboursement des femmes	Portefeuille à risque > 30 jours, par sexe
Activité d'épargne des femmes	Pourcentage de comptes d'épargne actifs et dormants, par sexe Nombre moyen de transactions (dépôts/retraits) par mois, par sexe Montant moyen des transactions (dépôts/retraits), par sexe

³⁵ Voir Women's World Banking. 2015. Gender Performance Indicators 2.0: How well are we serving women? Disponible (en anglais) à l'adresse : http://www.womensworldbanking.org/wp-content/uploads/2013/06/GenderPerformanceIndicators_2015_WomensWorldBanking.pdf.

Alliance for Financial Inclusion

AFI, Sasana Kijang, 2, Jalan Dato' Onn, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia

t +60 3 2776 9000 e info@afi-global.org www.afi-global.org

 Alliance for Financial Inclusion  AFI.History  @NewsAFI  @afinetwork